

# La stratification sociale

## Note de synthèse

RAHMA BOURQIA

<i>Introduction</i> .....	13
1. Les hiérarchies sociales au début de l'indépendance :	
héritage et nouvelle dynamique .....	14
1.1. L'héritage .....	14
1.2. Après l'indépendance : une stratification sociale	
dualiste .....	17
2. La mobilité spatiale et sociale .....	19
2.1. La mobilité spatiale .....	19
2.2. La mobilité sociale .....	21
3. La stratification sociale .....	24
3.1. Une stratification économique .....	24
3.2. D'autres composantes culturelles de la stratification	
sociale .....	28
3.3. L'environnement spatial de la pauvreté .....	30
4. Les vulnérables et leurs stratégies .....	32
4.1. La migration féminine .....	32
4.2. Solidarité familiale et réseaux .....	33
4.3. Le travail des femmes et des enfants .....	35
4.4. Une culture de la « débrouillardise » .....	35
4.5. Attentisme et désir d'émigrer à l'étranger .....	35
5. Stratégies de l'Etat et lutte contre la pauvreté .....	36
5.1. Un environnement institutionnel et un discours	
politique favorables .....	36
5.2. L'émergence d'une solidarité organisée : les ONG .....	36
5.3. L'évolution de la politique des pouvoirs publics .....	37
5.3.1. Une stratégie d'assistance .....	37
5.3.2. Une stratégie sectorielle .....	37
5.3.3. Une stratégie de développement social :	
le ciblage .....	38

5.3.4. Une stratégie de lutte contre la pauvreté : les perspectives .....	39
6. Quelles leçons pour réduire les disparités et la pauvreté? .....	40
6.1. Conclusions ou leçons .....	40
6.2. Une vision sociale du développement.....	41
6.3. Une maîtrise de la migration rurale.....	42
6.4. L'instrument : une bonne gouvernance .....	42

## Introduction

Mis à part le fait que l'étude de la stratification sociale pose toujours problème pour les chercheurs en raison de la diversité des cadres théoriques d'approche et de la complexité de l'application des modèles préétablis, il est nécessaire de souligner qu'elle n'a point été l'objet d'un grand intérêt pour les chercheurs au Maroc<sup>1</sup>. Pourtant, l'étude de la stratification sociale d'une société nous renseigne sur les groupes catalyseurs du changement, sur leur potentiel et la dynamique qu'ils engagent pour l'évolution de la société. En l'absence d'enquête et d'études sur le sujet, cette contribution tente de synthétiser des études éparées qui se rapportent aux niveaux de vie des ménages, à des monographies sur certaines catégories sociales et aux rapports des organismes internationaux sur le développement pour esquisser une note sur la stratification sociale en relation avec les disparités sociales génératrices de vulnérabilité. La perspective de mener ultérieurement une étude plus approfondie sur la question demeure une préoccupation qui mérite l'intérêt.

Si toutes les sociétés humaines sont traversées par des hiérarchies sociales<sup>2</sup>, la nature des clivages sociaux et les écarts enregistrés entre les catégories sociales sont liés au niveau de développement économique de la société. Il est important de s'intéresser à la question de la stratification sociale au Maroc pour les raisons suivantes :

- a. Pour identifier les couches sociales ou les strates qui ont le potentiel pour servir de catalyseur au développement de la société. L'accélération du processus de développement repose sur des groupes sociaux qui sont les forces motrices du pays. Ces couches sont-elles l'élite des entrepreneurs ou bien la classe moyenne ?
- b. Pour identifier l'importance de l'imbrication des appartenances verticales avec les appartenances horizontales. La société est-elle organisée en hiérarchies seulement ou bien elle produit aussi d'autres formes organisatrices horizontales : appartenance tribale, régionale, professionnelle... ? Quel est le type nouveau qui favorise la mobilisation pour le développement ?
- c. Pour identifier les moyens de la mobilité sociale qui fonctionnent au niveau de la société et la capacité de cette dernière à générer le changement du positionnement et des statuts sociaux pour les différentes couches sociales existantes dans la société.
- d. Pour identifier le potentiel de conflits sociaux ou de cohésion sociale. Il s'agit de savoir si la tendance de la société est vers le conflit, les tensions en raison des disparités sociales très grandes, ou bien a-t-elle tendance vers la cohésion parce que la société et les politiques ont produit des mécanismes et mis en place des moyens qui ouvrent la voie à la mobilité sociale.

---

1. Il existe très peu d'études sur les hiérarchies et la stratification. Le thème a suscité quelques articles qui ont traité surtout la stratification dans le milieu rural. Voir A. Khatibi, État et classes sociales. In *Études sociologiques sur le Maroc*. 1971. A. Khatibi. « Les hiérarchies précoloniales ». BESM. Abdellah Herzeni, « Éléments de stratification sociale dans l'oasis d'aneghrif ». In *Le Maroc : Espace et Société*. Édité par A. Bencherifa et H Popp. Actes du colloque Maroc-Allemand de Passau, 1989. M. Ennaji et P. Pascon. *Paysans sans terre*. Toubkal, 1986.

2. Il faudrait noter que si toutes les sociétés génèrent une stratification ou une hiérarchie sociale, il demeure qu'elles ne donnent pas la même importance aux critères de différenciation sociale, les unes favorisent l'accumulation des richesses, d'autres l'honneur et le prestige ou encore le pouvoir, etc.

- e. Pour évaluer l'ampleur des disparités sociales dans la société et délimiter les contours des couches défavorisées ainsi que les mécanismes qui engendrent et reproduisent la pauvreté, frein au développement.

Quoique l'évolution de la stratification sociale au Maroc ne pourrait être délimitée par des étapes précises, il est possible de faire ressortir les grandes transformations subies depuis l'indépendance. On pourrait les identifier de la manière suivante :

- a. La première transformation se situe entre l'indépendance et les débuts des années 80. Elle se caractérise par la mise en place d'une hiérarchie qui a intégré les changements introduits par la colonisation, à savoir l'industrialisation des grandes villes et les bouleversements des structures sociales de ces grandes villes avec l'émergence de nouvelles strates sociales, telles que les ouvriers industriels.
- b. La deuxième s'étend des années 80 au milieu des années 90, avec l'avènement de la politique d'ajustement structurel qui a connu une polarisation du haut et du bas dans les grandes villes : émergence de la petite bourgeoisie et des cadres de l'État, et l'accroissement du nombre des fonctionnaires.
- c. La troisième du milieu des années 90 à la période actuelle, avec le dépassement de la politique d'ajustement structurel, le regain de l'intérêt pour le développement social et pour la lutte contre la pauvreté.

## 1. Les hiérarchies sociales au début de l'indépendance : héritage et nouvelle dynamique

### 1.1. L'héritage

La société marocaine de l'indépendance avait déjà connu des transformations introduites par le protectorat et ce qu'elles avaient entraîné comme changements au niveau de la morphologie sociale urbaine et l'enclenchement de l'exode rural vers les villes.

La société marocaine urbaine traditionnelle d'avant l'indépendance avait une stratification que l'historien A. Laroui qualifie d'une hiérarchie d'ordre où les différenciations se forment à partir d'une hiérarchie de droits. La distinction la plus importante, rapportée par les historiens, était celle qui existait entre *al khassa* et *al'amma*. Les charifs, les alims, les notables (*a'yan*), constituaient les ordres de cette société<sup>1</sup>, une sorte d'élite qui pivotait autour de l'appareil étatique (*makhzen*), en opposition à *al'amma* qui englobait tout le reste des catégories sociales. Derrière la hiérarchie stratifiée qui marque la distinction entre l'élite (*al khassa*) et la plèbe (*al'amma*), un terme qui revient dans les écrits des historiens du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle, on retrouve plusieurs groupes : artisans (*ahl al hiraʿ*), commerçants (*tujjar*), etc. L'élite urbaine tire son statut du capital matériel et social, de la descendance du prophète (*chorfa*), de l'accès au bien matériel pour les gros négociants (*tujjar*), et du savoir religieux pour la catégorie des savants religieux (*oulamas*). Ce statut distingue l'élite urbaine des autres catégories sociales<sup>2</sup> regroupées dans la notion de populace (*'amma*).

1. Abdallah Laroui. *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain. (1830-1912)*. Paris : Maspero, 1977.

2. Adam écrit : « ...Les facteurs de clivage social, à la veille du protectorat, paraissent avoir été de deux sortes : la religion et l'argent. *Chorfa* et *marâbtîn* constituaient une espèce d'aristocratie religieuse, héréditaire puisque la *baraka* se transmet par le sang...

Autre classe religieuse, mais non héréditaire cette fois, les gens du *'ilm*, les lettrés... L'argent faisait le prestige de la bourgeoisie, propriétaires fonciers, mais surtout marchands, commerçants en gros et importateurs. Classe ouverte, puisque l'enrichissement était toujours possible...

Il n'y a pas de cloison étanche entre bourgeoisie d'argent et bourgeoisie de science, mais au contraire interpénétration étroite.

Artisans et petits commerçants formaient ce que l'on appellerait aujourd'hui une classe moyenne, une sorte de petite bourgeoisie. ? Chacun

La société rurale d'avant l'indépendance comportait un autre type de stratification intégrée dans l'organisation tribale. La tribu est le cadre dans lequel s'inscrivent les hiérarchies qui différencient « les grandes tentes » (familles aisées) des petites. La position sociale s'évalue par la richesse, à savoir, l'étendue des parcelles de terre et le nombre de têtes d'animaux. Par ailleurs, c'est parmi les membres à statut social élevé que certaines personnes sont recrutées en tant que membres du conseil de la tribu (*jma'a* ou *les ait rabi'ne*), et que d'autres sont érigées au poste de *qaid*; un poste qui est souvent renforcé et légitimé par le dahir du sultan. La couche inférieure de cette organisation tribale est constituée de familles sans terre et sans troupeau. C'est autour des familles aisées, possédant terres et troupeaux, que pivotent les *khamess* et *raba'a*, ceux qui travaillent la terre en contrepartie du « cinquième » ou du « quart » de la récolte, ainsi que les bergers.

Le protectorat a opté pour une politique qui opère à travers les structures et des hiérarchies sociales existantes; d'où le maintien des institutions telles que le *qaida*, la *jma'a*, le droit coutumier (*'orf*), et la *zawiya*. La politique de Lyautey était de gouverner à travers les *qaid*s et non contre les *qaid*s.

« On s'étonne, à la fin du protectorat, de voir que le monde rural, qui représentait, en 1956, près de 80 % de la population du pays, n'est administré que par quelques centaines de fonctionnaires français civils ou militaires. Dispersés à travers le territoire, ils sont assistés dans les postes par quelques commis marocains, et gardés par des *mokhaznis* peu nombreux, dotés d'un armement vétuste...

Cependant, le monde rural reste soumis...une multitude d'agents marocains, dont les commandements sont calqués approximativement sur le système tribal, relaie l'action des officiers d'affaires indigènes et des contrôleurs civils. Sans l'appui des notables, et sans le consentement des populations, la machine administrative tournerait à vide »<sup>1</sup>.

Malgré l'instrumentalisation des élites locales par le protectorat, le processus de changement a été déjà entamé par l'effet des changements économiques survenus suite à l'apparition du salariat urbain et rural par l'effet du travail dans les fermes des colons, le recul des *khamassa* dans le milieu rural, l'éclatement de la *jma'a*, et la monétarisation des campagnes<sup>2</sup>. En bouleversant la structure sociale de la société marocaine, le protectorat a contribué à la faire passer d'une hiérarchie d'ordre, où l'accès à l'élite était basé sur le *charaf*, le *'ilm* et l'argent, à une hiérarchie stratifiée qui a fait apparaître de nouvelles couches sociales. Il est certain que la société traditionnelle marocaine était une société stratifiée, où les riches se distinguaient des pauvres, mais les grands changements apportés par le protectorat se rapportaient essentiellement aux changements dans les composantes des couches sociales urbaines. De stratification traditionnelle qui faisait écrire à André Adam que « La » lutte de classes « était inconnue dans une telle société », que « Chacun se considérait comme occupant la place que Dieu lui avait destinée », et que les inégalités étaient « acceptées comme partie intégrante d'un ordre voulu par Dieu »<sup>3</sup>, la société marocaine passe à une nouvelle hiérarchisation, qui fait apparaître de nouvelles couches sociales, à savoir les ouvriers ou prolétariat, et un nouveau type de classe moyenne composée des cadres de l'administration, services qui sont le produit de l'instruction moderne.

---

avait sa place dans la cité traditionnelle, et les mendiants eux-mêmes bénéficiaient d'une sorte de considération à caractère religieux. Les esclaves faisaient partie de la famille... ».

« La « lutte de classes » était inconnue dans une telle société. Chacun se considérait comme occupant la place que Dieu lui avait destinée. Du riche, le pauvre disait : « Dieu lui a donné ». Il est évident que cette société comportait des inégalités, « mais acceptées comme partie intégrante d'un ordre voulu par Dieu ». André Adam : Livre V. *Les classes sociales*. Page 706 Page 707.

1. Rémy Leveau. *Le fellah marocain défenseur du trône*. Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1976. p. 7.

2. Ahmed Lahlimi. « Les collectivités rurales traditionnelles et leur évolution ». Dans *Études Rurales*. Préparé par A. Khatibi. SMER, p. 17. Voir aussi Grigori Lazarev. « Changement social et développement de la campagne marocaine ». Dans *Études Rurales*. Préparé par A. Khatibi. SMER, p. 129. Voir P. Pascon. *Études rurales. Idées et enquêtes sur la campagne marocaine*. Atlas. 1980 (chapitre « L'affaire Tassoultant : du khamassa au bidonville », p. 179.)

3. André Adam : Livre V *Les classes sociales*. Page 706 Page 707.

La nouvelle configuration sociale se dessine d'abord dans l'espace de la ville : médina, ville nouvelle et les bidonvilles constituent la nouvelle architecture de l'espace sur laquelle se sont greffées des catégories sociales distinctes, mais qui fait ressortir surtout une couche sociale qui commence à alimenter progressivement la ville, à savoir le prolétariat et le sous prolétariat<sup>1</sup>, issus de la migration rurale, occupant les marges de la ville.

La « bidonvilisation » des villes marocaines a commencé durant le protectorat. Elle s'est traduite dans les préoccupations même de la sociologie coloniale; sociologie longtemps préoccupée par les thèmes de la tribu, les élites rurales, les zawiya, elle se penchera, vers les années 40, sur le prolétariat marocain, lorsque celui-ci devint un phénomène en expansion, prenant de l'ampleur dans le milieu urbain.

Grâce à la monographie minutieuse de Robert Montagne<sup>2</sup>, nous savons aujourd'hui que l'héritage de la pauvreté pèsera lourdement sur la société marocaine de l'indépendance. Son recensement des bidonvilles urbains témoigne de l'ampleur de la pauvreté urbaine et de la bidonvilisation croissante des villes marocaines, comme le montrent les chiffres de la veille des années 50.

### Population des bidonvilles : les chiffres de 1947<sup>3</sup>

Municipalités ou centres	Population totale	Population musulmane		Pourcentage bidonvilles
		Totale	Bidonville	
Casablanca	568 750	383 000	75 600	19 %
Marrakech	238 260	207 144	4 000	2 %
Fès	200 980	170 868	9 670	5 %
Meknes	162 270	125 000	12 500	10 %
Rabat	161 430	109 281	18 000	11 %
Oujda	88 680	59 124	18 756	32 %
Port-Lyautey	56 620	47 450	28 000	59 %
Safi	50 840	43 510	15 000	35 %
Mazagan	40 350	34 152	1 000	3 %
Taza	28 500	23 145	7 825	33 %
Khouribga	26 060	22 945	15 200	66 %
Settat	26 060	24 701	6 300	25 %
Fedala	23 000	20 000	15 000	75 %
Agadir	16 054	13 047	7 500	57 %
Berkane	8 235	5 664	4 516	79 %
Souk Al Arbaa	6 000	4 500	3 500	77 %
Berrechid	1 922	1 315	1 247	94 %

1. Il s'agit de la terminologie utilisée par les sociologues du protectorat .

2. Robert Montagne. *Enquête sur le prolétariat marocain*. 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> parties. 1950. Dans les préoccupations de la sociologie coloniale, il y eut l'évolution des centres d'intérêt. Durant la période d'avant 1930, l'intérêt était centré sur la tribu et sur les institutions, les croyances, les rituels traditionnels. Mais à partir des années 30 et tout au long des années 40, on constate un changement d'intérêt vers le prolétariat et la classe ouvrière dans les villes. Les travaux de R. Montagne illustrent cette tendance.

3. Robert Montagne. *Enquête sur le prolétariat marocain*. 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> parties. 1950.

On constate qu'à la veille de l'indépendance, la majorité de la population de certaines petites villes étaient constituées de populations des bidonvilles. D'après cette enquête de Robert Montagne, 40 % de la population urbaine marocaine habitaient les bidonvilles et constituaient la classe la plus pauvre du milieu urbain. Certaines villes semblaient se construire exclusivement autour de regroupements de population pauvre, où les bidonvilles étaient l'habitat dominant, tel était le cas de Berrechid, Berkane, Souk Al Arbaa, Khouribga, Kénitra, et d'autres agglomérations. C'est ce phénomène qui faisait dire à Robert Montagne, la veille de l'indépendance, que « Port Lyautey [Kénitra aujourd'hui], cité prolétarienne sortie du néant, presque entièrement dépourvue de cadres sociaux, habitée par une proportion plus grande de ruraux ». Ainsi, la bidonvilisation des villes prit de l'essor vers la fin du protectorat.

L'enquête de Robert Montagne montre aussi que cette population qui commençait à former une couche sociale nouvelle dans le milieu urbain, se caractérise par la pauvreté et la précarité. Les métiers et les « occupations » recensés ne garantissaient point une vie décente aux familles. Dockers et portefaix, fripiers, marchands ambulants, jardiniers, tolba, fileuses, manœuvres, ouvriers, carriers, laitiers, tels furent les métiers recensés et qui déguisaient le chômage. Pour un bidonville comme celui de Ain Sebaa à Port Lyautey, Robert Montagne recense, vers la fin des années 40, sur une population de 7820 habitants<sup>1</sup>, 39 % d'ouvriers non spécialisés, dont 20 % marchands ambulants et autres, 18 % de dockers, 17 % divers, et 2 % sans profession.

Le Maroc indépendant héritera d'une stratification sociale qui a bouleversé l'ordre traditionnel en le dotant d'une classe sociale urbaine déshéritée en expansion, par l'effet de l'exode rural et de l'enclenchement d'un processus de migration rurale vers la ville qui vont progressivement changer la hiérarchisation des espaces urbain/rural et les hiérarchies sociales dans les deux milieux. Un changement dans la configuration des structures sociales va commencer.

## 1.2. *Après l'indépendance : une stratification sociale dualiste*

En décrivant la stratification sociale de la société marocaine de Casablanca des années 60, André Adam évoque le caractère dualiste de cette stratification et l'émergence de nouvelles « classes sociales » tout en coexistant avec les anciennes. Ainsi, l'ordre traditionnel avec ses hiérarchies n'a pas disparu ; il se trouve en cohabitation et en parallèle avec une nouvelle hiérarchie instaurée par les changements économiques, sociaux et culturels. On pourrait même dire que la dualité traversait de manière verticale toute la hiérarchie sociale. Au sein de ce qu'on pourrait considérer comme une classe sociale, on retrouve deux économies qui cohabitaient : traditionnelle et moderne, entreprise artisanale et entreprise moderne, ouvrier artisan et ouvrier industriel, rémunération à la tâche et travail au salaire, etc. « Il s'agit de deux attitudes radicalement différentes devant la matière, devant l'argent et devant le temps... »<sup>2</sup>. En menant cette étude sur Casablanca des années 60, André Adam identifie les classes suivantes :

**a. Le sous-prolétariat** rassemble les chômeurs, ceux qui ont des petits métiers, petits commerces, tous ces métiers qui donnent l'illusion d'avoir un emploi et qui déguisent le chômage. Ce semblant d'activité économique cache la misère, et sauve la dignité en « faisant quelque chose », sans garantir la survie. Produit de la migration rurale et d'une urbanisation croissante, cette classe sociale a continué à gonfler le bas de la pyramide sociale.

---

1. Robert Montagne. *Enquête sur le prolétariat marocain*. 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> parties. 1950. Partie 2, p. 114-115.

2. André Adam, *Casablanca*. CNRS. 1972, T 2. p. 710.

Dans ce sous prolétariat identifié par A. Adam dans le milieu urbain, on pourrait ajouter celui des paysans sans terre dans le milieu rural. Si cette catégorie était insérée dans l'économie rurale à travers le *khamass* et le *raba'a*, avec la désuétude de ces institutions, ces paysans deviennent confrontés aux aléas et à l'irrégularité de l'emploi agricole<sup>1</sup>.

**b. Le prolétariat** (ou classe ouvrière) comporte deux composantes et modes de fonctionnement dus à la dualité de deux économies : traditionnelle et moderne, les ouvriers de l'artisanat et les ouvriers industriels. Cette classe est traversée par la dualité. Ouvrier industriel et artisan appartiennent à deux modes techniques et économiques différents, même si sur le plan social, ils ont le même mode de vie. Les ouvriers de l'artisanat traditionnel utilisant des moyens traditionnels, et constituent une strate flottante entre le prolétariat et le sous prolétariat.

Selon André Adam, les ouvriers industriels marocains ont conquis un certain nombre d'avantages après l'indépendance : salaire, primes d'ancienneté, allocations familiales, retraites, droit syndical. Ils ont aussi créé des cadres pour leurs actions revendicatrices à travers les syndicats. Le syndicalisme s'étendait même à défendre les sous prolétaires, ou le peuple (al *jamahir cha'abiya*), ce qui révèle une certaine conscience de classe.<sup>2</sup>

Néanmoins, cette « classe ouvrière » avait sa particularité qui faisait en sorte que sa lutte, si elle était guidée par la défense des intérêts des ouvriers, n'était pas forcément orientée contre les détenteurs « des moyens de production », à savoir la bourgeoisie. La lutte nationale a unifié toutes les classes contre le colonisateur. Ce qui fait dire à André Adam que : « la classe ouvrière marocaine a fait son entrée sur la scène de l'histoire la main dans la main avec la bourgeoisie de son propre pays »<sup>3</sup>. Il dit même que la classe ouvrière, initiée à la lutte syndicale par les ouvriers français, a milité pour faire remplacer les français par des marocains à la tête des usines. Le paradoxe de cette stratification est que la classe ouvrière a aidé la classe bourgeoise à se mettre sur l'orbite de l'économie urbaine dans une grande ville comme Casablanca, et à prendre les commandes à travers la marocanisation de l'après indépendance.

**c. La classe moyenne** est constituée de petits bourgeois traditionnels et de fonctionnaires qui sont passés par l'école moderne durant la période coloniale : instituteurs, ouvriers qualifiés, etc. Durant les premières années de l'indépendance, l'obtention du certificat d'études primaires et du brevet dans le secondaire permettaient l'accès aux postes dans l'administration ou dans l'enseignement. Cette classe moyenne comportait aussi une dualité où une petite bourgeoisie traditionnelle qui occupait le secteur artisanal coexistait avec des catégories socio professionnelles nouvelles qui, elles, occupaient des secteurs comme ceux de l'administration, de l'enseignement et des services. Toutefois, si les occupations les séparent, ils n'en demeurent pas moins semblables dans les modes de vie.

**d. La bourgeoisie** est constituée à son tour de la bourgeoisie traditionnelle et des nouveaux riches. Elle comporte plusieurs catégories : gros négociants, propriétaires terriens et notables ruraux installés en ville, propriétaires immobiliers. C'est une classe qui va profiter de la marocanisation et des transferts des capitaux étrangers aux marocains. C'est aussi une classe qui est traversée par la dualité, où on retrouve la bourgeoisie traditionnelle et la nouvelle. Elle va constituer une classe de référence pour la couche moyenne et surtout pour la petite bourgeoisie urbaine.

---

1. Voir P. Pascon et M. Ennaji. *Les paysans sans terre au Maroc*. Les Éditions Toubkal. 1986.

2. André Adam, *Casablanca*. T 2. p. 719, écrit : « La classe ouvrière musulmane, telle que nous l'avons délimitée dans ses frontières, a donc, à Casablanca, une incontestable unité, qui n'est pas sérieusement menacée par ses divisions syndicales, mais on peut voir, par les élections des délégués du personnel, à quel point l'UMT est majoritaire. »

3. André Adam, *Casablanca*. T 2. p. 720.

Concernant le milieu rural, les notables, bien que leur assise économique se retrouve dans la campagne : terres et grandes exploitations agricoles, propriétés et élevage de cheptel, ils deviennent progressivement après l'indépendance partie de la nouvelle bourgeoisie urbaine.

Cette typologie des classes sociales devrait être nuancée. Jacques Berque, observateur avisé de la dynamique sociale des sociétés arabes après les indépendances, note le changement de vocabulaire de la stratification sociale dans le monde arabe. Au niveau du discours politique, des néologismes sont introduits. Des notions telles que classe laborieuse (*tabaqa*, *tabaqa kadiha*, peuple (*cha'ab*), bourgeoisie (*bourgeoisia*), bourgeoisie compradore (*bourgeoisia kobriadora*), classe moyenne (*tabaqa wousta*), prolétariat (*proletaria*), circulent dans les discours oraux et écrits; certaines d'entre elles n'étaient point traduisibles en arabe, renvoient soit à des catégories sociales inédites dans les sociétés arabes soit à des construits idéologiques qui n'avaient pas de support bien défini dans la réalité sociale. Jacques Berque relève la difficulté de délimiter les contours d'une classe sociale telle que la bourgeoisie :

« Des équipes bourgeoises, jouissant d'un support populaire comme dans le cas du Wafd égyptien ou de l'Istiqlal marocain, ont bien mérité de l'émancipation, dont l'*intelligentsia* d'autre part a toujours été le ferment et le guide. À quelle classe réfère cette *intelligentsia* ? À la bourgeoisie à laquelle elle tient par ses origines, au peuple dont elle se réclame en général, ou, plus précisément encore, au prolétariat que sa fraction marxiste entend assumer ?<sup>1</sup> »

Ainsi, la recomposition du système de stratification sociale après l'indépendance, fait en sorte que cette stratification est traversée par la dualité, tout en étant exposée aux constructions idéologiques, où la classe, tout en ayant une assise économique, pourrait revendiquer et défendre les intérêts d'autres classes sociales pour asseoir sa position dans l'échiquier politique.

## 2. La mobilité spatiale et sociale

### 2.1. La mobilité spatiale

La mobilité spatiale, surtout celle de la migration des ruraux vers les villes, a été un facteur des plus importants dans le changement de la configuration sociale urbaine. La migration a contribué au changement démographique des villes. On pourrait distinguer trois phases dans la période de l'après indépendance :

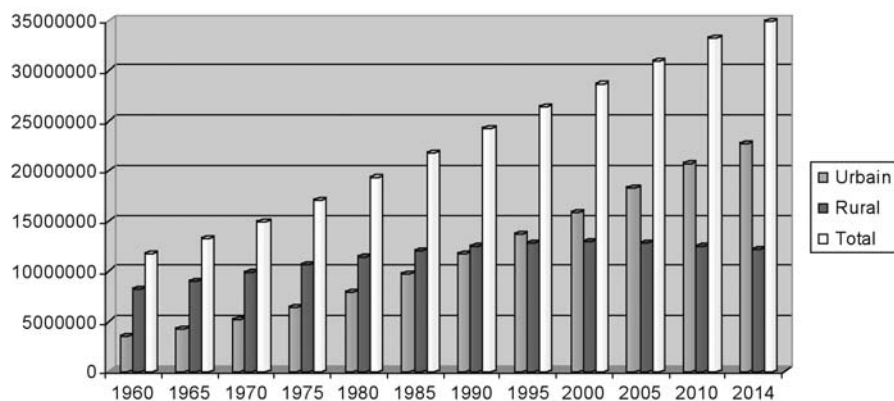
- a. La première s'étalant du début de l'indépendance jusqu'aux années 60, période qui a prolongé la période coloniale. Cette phase s'est caractérisée par des rythmes d'urbanisation qui étaient une continuité de la période du protectorat, dans la mesure où l'élan de la migration rurale avait déjà commencé.
- b. La deuxième s'est déclenchée vers le début des années 60 : une expansion urbaine rapide et un mouvement accéléré d'exode des campagnes vers les villes<sup>2</sup>.
- c. La troisième va des années 90 à présent, où la population urbaine a dépassé démographiquement celle des campagnes.

---

1. Jacques Berque. « L'idée de classes dans l'histoire contemporaine des arabes ». *Cahiers Internationaux de Sociologie*. Vol. XXXVIII, 1965, p. 174.

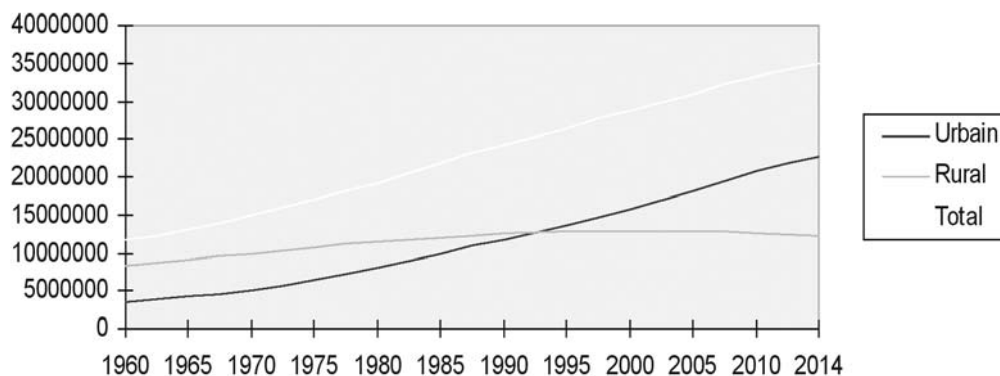
2. Direction de la Statistique. *L'exode rural : traits d'évolution, profils et rapports avec les milieux d'origine*. 1995. p. 101.

Évolution de la répartition spatiale de la population<sup>1</sup>



À partir du recensement de 1994, et pour la première fois dans l'histoire du Maroc, la population rurale, qui a toujours été prédominante en termes d'effectifs, va commencer à reculer devant l'accroissement de la population urbaine.

Évolution de la répartition spatiale de la population<sup>2</sup>



Il faudrait souligner que la migration ne constitue pas uniquement une réponse aux problèmes de manque de ressources dans le milieu rural, elle est due aussi au phénomène de la valorisation des villes dans la perception des ruraux. La ville, parce qu'elle dispose de tout ce qui manque à la campagne : bonne école, dispensaire, eau, électricité, routes, cinémas, etc., elle a plus de valeur par rapport à la campagne. Ainsi le phénomène de l'exode rural et de l'émigration vers les villes, c'est-à-dire, vers la proximité des services

1. CERED. *Situation et perspectives démographiques du Maroc*. 1997, p. 91-92.

2. CERED. *Situation et perspectives démographiques du Maroc*. 1997, p. 91-92.

publics et vers l'infrastructure de base, est un phénomène irréversible tant que le rural connaît un déficit en termes d'infrastructure. Selon le RGPH 1994, les flux d'origine rurale à destination de l'urbain représentent 31,2 %<sup>1</sup>. Les migrants ruraux sont jeunes et sont nombreux à avoir moins de 40 ans (9 migrants sur 10)<sup>2</sup>. D'après les études sur l'exode rural, celui-ci « touche de plus en plus de jeunes (2 sur 5 des migrants ont moins de 15 ans), dans la force de l'âge (près d'un migrant sur 2 a entre 15 et 29 ans), avec une proportion non négligeable de scolarisés ; ce qui fait perdre à la campagne ses éléments dynamiques, et, du coup, se répercute négativement sur la rentabilité et le degré d'innovation dans le domaine agricole<sup>3</sup>. Le manque d'opportunités d'emploi dans le milieu rural, une dévalorisation du travail de la terre, perçu comme étant pénible et non rémunéré, détachent progressivement les jeunes de leur contexte rural et les poussent vers l'émigration. Ainsi, derrière la mobilité spatiale et l'installation des ruraux en ville, il y a le désir de réaliser quelques pas dans l'ascension de l'échelle sociale.

## 2.2. La mobilité sociale

Si les disparités sociales se retrouvent dans toutes les sociétés, les moyens de mobilité sociale font la différence entre les sociétés où les classes sociales sont des classes ouvertes et les sociétés à classes fermées. Dans ce cadre, on pourrait se demander quels sont les moyens de mobilité sociale offerts aux individus dans la société marocaine pour grimper l'échelle sociale ?

L'indépendance va renforcer quelques moyens de mobilité sociale, déjà mis en place par le protectorat. Ces moyens sont :

- Les nouvelles opportunités économiques offertes par l'ouverture du marché, par les nouvelles occasions de faire des affaires, et par le transfert des capitaux des mains des colons aux mains de certains marocains.
- Les opportunités qu'offrent l'éducation et l'instruction des fils de notables ruraux pour rejoindre l'élite urbaine.
- Le développement d'une administration et des postes qui demandent des cadres et des fonctionnaires. L'accès à ces postes à salaire a constitué l'occasion pour grimper de quelques pas dans l'échelle sociale.
- L'attrait que représente la ville pour les ruraux. Le déplacement et l'installation en ville sont vécus comme une sorte de mobilité sociale.

À travers ces moyens, la société change son architecture sociale. Si ces moyens ont permis à certains groupes sociaux de réaliser un changement de position dans l'échelle sociale, ils ont aussi constitué un moyen de différenciation sociale au niveau économique et culturel, ainsi qu'au niveau des modes de vie.

**Le niveau économique** : l'accès au capital des colons était offert à une élite qui était déjà en place en tant qu'élite.

---

1. Direction de l'Aménagement du Territoire. *Résultats du projet migration interne et aménagement du territoire. Analyse des données de la migration interne à partir des RGPH (1994)*. p. 16.

2. Direction de l'Aménagement du Territoire. *Résultats du projet migration interne et aménagement du territoire. Enquête ménage migrant dans les zones de départ et d'accueil*. Rapport de synthèse. Basé sur EMIAT 1991, p. 17.

3. CERED. *L'exode rural : traits d'évolution, profils et rapports avec les milieux d'origine*. 1995, p. 5.

« La bourgeoisie marocaine avait tendance à s'installer dans les privilèges du colonisateur. Cette bourgeoisie ...n'est pas une classe fermée. Le système universitaire libéral, instauré par les français sur le modèle du leur, en permet l'accès à des hommes nouveaux, fils de leurs œuvres, c'est-à-dire, ici de leurs diplômés. Accéder au niveau de vie de la classe dirigeante, tellement supérieur à celui de la masse, c'est l'espoir des dizaines de milliers d'enfants qui franchissent chaque année la porte des établissements secondaires, et de leurs parents. Que la fronde des potaches ait été rejointe... par l'émeute du sous prolétariat, ce n'est sans doute pas un hasard. C'est bien un problème social qui était à l'origine de l'une comme de l'autre et le plus grave de tous : celui qui naît des inégalités sociales quand elles s'accusent, au lieu de s'atténuer, dans une société qui devient chaque jour un peu moins disposée à les supporter ». André Adam. *Casablanca*, page 480.

La bourgeoisie traditionnelle a été favorisée par sa position sociale à prendre le relais des colons dans le monde des affaires et dans l'appropriation des biens : terres, mobiliers. Ce qui a permis à quelques familles de passer de la bourgeoisie traditionnelle à la bourgeoisie des grands entrepreneurs et promoteurs, et aux notables ruraux de devenir de grands propriétaires terriens.

**Le niveau de l'école et de l'instruction :** après l'indépendance, le passage à l'école et le diplôme vont constituer un facteur de mobilité sociale<sup>1</sup>. La mobilisation pour la scolarisation massive pour répondre au besoin de la marocanisation a créé une catégorie de lettrés qui vont occuper progressivement les postes dans l'administration marocaine. À une école différenciée, instaurée par le protectorat : école de notables, école d'apprentissage, école urbaine, l'indépendance, dans l'élan nationaliste, proposera une école uniforme.

Toutefois, une nouvelle différenciation s'installera, marquée par la dualité dans le système éducatif. École moderne, école dite libre, enseignement originel et religieux.

« Le paradoxe de cette histoire, c'est que l'action des partisans d'un enseignement unifié aboutissait à doubler le système existant d'un type supplémentaire d'école. Il est bien entendu que, dans leur pensée, l'école privée de langue arabe était destinée à devenir « l'école nationale », le jour où la nation marocaine aurait recouvré la libre gestion de ses propres affaires. Nous verrons que l'indépendance n'a pas complètement résolu le problème et que la dualité qui subsiste encore dix ans après traduit deux conceptions divergentes de l'avenir national » André Adam, *Casablanca*, p. 462.

Cette école qui a été la voie pour l'ascension sociale de fils de ruraux des couches moyennes, à cause de sa dualité et sa composante traditionnelle, va fonctionner comme principe socialement « discriminatoire » pour ceux qui sont passés par l'enseignement purement arabe ou religieux, pour qui l'accès aux postes, qui demande d'autres compétences que l'école ne pouvait leur offrir, était entravé. L'observation d'André Adam sur ce fait est pertinente.

« Ceux qui ont reçu une formation traditionnelle (*Qaraouiyyin, medersas*) seraient cantonnés dans certaines administrations, traditionnelles elles aussi, comme les Habous, ou dans certains services de l'administration moderne. Tout ce qui est économique et financier leur est fermé, sans parler de la diplomatie, et il ne semble pas qu'on songe à leur confier les hautes responsabilités. Encore ceux qui trouvent place dans la fonction publique sont-ils privilégiés. Il faut songer à tous ceux qui cherchent en vain une situation et qui nourrissent une déception et une rancœur génératrices de

1. رحمة بورقية. الأرياف المغربية في ظل التحولات الكبرى للمجتمع. منشورات كلية الآداب والعلوم الإنسانية أكادير. سلسلة الدروس الافتتاحية. 2002.

haine. M. Allal El-Fâsi, évoquant devant la chambre des représentants, le 19 Janvier 1965, le triste sort de » quelques 3000 étudiants en « sciences religieuses », affirmait qu'une génération de « revanchards » était en train de naître parmi eux et qu'on fabriquait ainsi, non pas même des communistes, mais « des nazis et même des ultra nazis »<sup>1</sup>.

Une différenciation s'est opérée entre les types d'instructions prestigieuses et d'autres qui ne le sont pas, et une hiérarchisation des systèmes éducatifs qui s'est accentuée depuis l'indépendance jusqu'à nos jours : système français, système marocain bilingue, système privé, et système d'enseignement religieux.

À la dualité de la nature de l'école et de son contenu, il faudrait ajouter celle de la langue. Ceux qui étaient formés dans les langues : le français et l'arabe, ou même le français seulement, accéder aux postes dans l'administration et s'insérer facilement dans le secteur économique était chose aisée, alors que ceux formés dans l'enseignement religieux trouvaient peu de débouchés. La langue française fut un vecteur d'accès à l'emploi. Par voie de conséquence, elle fut aussi un moyen de mobilité sociale pour la petite bourgeoisie et un moyen de distinction sociale pour la bourgeoisie marocaine.

« Parce que les études supérieures, clé de l'accès aux classes dirigeantes, se font en français, les parents avertis souhaitent que leurs enfants y soient le mieux préparés possible. Où pourraient-ils l'être mieux que dans les écoles et les lycées français ? Aussi les établissements de la Mission Universitaire et Culturelle Française sont-ils assiégés par les parents marocains. Comme les membres de la bourgeoisie, ancienne ou nouvelle, sont plus avertis que les autres parents et surtout mieux pourvus de relations, les places laissées libres dans ces établissements par les élèves français sont occupées par leurs enfants. Quand nous avons entrepris une enquête, en 1961, auprès des lycées musulmans de Casablanca, nous n'avons pas trouvé les enfants de la haute bourgeoisie dans les établissements marocains, ils étaient au lycée Lyautey. Quand la directrice d'un établissement privé, fréquenté par les filles de la même bourgeoisie, voulait réviser ses programmes dans le sens de l'arabisation, elle en fut dissuadée par de hautes personnalités. Quand la MUCF devant l'amenuisement de la population française de Fès, décida de supprimer les classes terminales dans son lycée de cette ville, une délégation représentant trois cent trente six familles musulmanes, parmi les plus importantes de la cité Moulay Idris, vint à Rabat, à l'ambassade de France, demander que la mesure fut rapportée<sup>2</sup>. Le parti de l'Istiqlal est, comme on le sait, un ardent défenseur de la politique d'arabisation, mais ses adversaires prétendent que nombre de dirigeants ont leurs enfants dans les établissements de la Mission française. »

« Ce n'est pas l'un des moindres paradoxes du Maroc moderne que de voir la langue de l'ex-colonisateur en voie de se répandre dans la totalité de la population marocaine – dans la mesure où la scolarisation aura atteint le 100 % – alors que les Français, sous le Protectorat, ne l'avaient inculquée qu'à une petite minorité. Il n'est pas jusqu'à l'ex-zone espagnole qui ne soit en train d'apprendre le français, par le simple principe de l'unification de l'enseignement »<sup>3</sup>.

**Les moyens informels de mobilité :** peu de données sont connues sur les moyens utilisés dans le cadre du monde de l'informel dans la mobilité sociale et dans les différenciations sociales : l'économie informelle, le commerce illicite et la contrebande, etc. Il faudrait mener des enquêtes pour nous renseigner sur ce fait. Dans ce cadre de l'informel, on pourrait retrouver l'utilisation de moyens tels que le recours au clientélisme et au « piston » pour accéder aux ressources ou aux services de l'État. Ces moyens ont permis à quelques individus de réussir économiquement et socialement.

La mobilité sociale ouvre le système social pour permettre à des individus ou des groupes appartenant à une couche inférieure de réaliser une ascension sociale. Elle fait partie des mécanismes d'une société dyna-

1. André Adam, *Casablanca*. T 2. p. 711. André Adam cite le journal *Al 'Alam* du 20 Janvier 1965 comme référence aux propos de Allal Al Fâsi.

2. *Le Monde*, 13 Avril 1966.

3. André Adam, *op. cit.* p. 480.

mique. Il faudrait signaler que peu d'études sont réalisées sur cet aspect, et les idées avancées dans cette contribution nécessitent des études beaucoup plus approfondies. Toutefois, on remarque que :

- Les disparités sociales et les écarts entre les riches et les pauvres, haut et bas de la hiérarchie, se sont accentués depuis l'indépendance en raison du changement dans les besoins et dans les aspirations des individus et des groupes<sup>1</sup>.
- Les déterminants de ces écarts sont multiples : accès aux ressources économiques, au capital culturel (formation) et au capital social (position dans les réseaux d'influence).
- Le clientélisme et le recours au « piston » pour accéder aux ressources ou aux services de l'État, qui traversent toutes les catégories sociales, font reculer l'égalité des chances, la compétence individuelle et la compétition nécessaires à toute mobilité sociale<sup>2</sup>.
- L'émergence de la catégorie des jeunes diplômés chômeurs qui est un indicateur de la saturation d'un moyen de mobilité sociale menant au fonctionnariat, à savoir le diplôme, et qui se manifeste à travers la contestation<sup>3</sup>.

Si les moyens qui ont fonctionné durant les deux décennies de l'indépendance du Maroc connaissent actuellement un ralentissement, comment créer une nouvelle dynamique pour l'ouverture du système de mobilité sociale? Cette question implique une esquisse de la morphologie de la stratification sociale au Maroc et une réflexion sur les perspectives de cette dynamique.

### 3. La stratification sociale

Les disparités sociales traversent toute la société marocaine. Leur nature varie en fonction du paramètre sur lequel se base l'observation et l'analyse de ces disparités. Le paramètre spatial dévoile une disparité entre le milieu rural et le milieu urbain par rapport à l'accès à la satisfaction des besoins de base, et par rapport à l'accès à l'infrastructure. Le paramètre genre dévoile la disparité entre les hommes et les femmes en matière d'accès à l'éducation, à la santé, à la prise de décision. Néanmoins, ces disparités sociales traversent toutes les autres formes de disparités qui ne peuvent être appréhendées que par une approche de la stratification sociale.

#### 3.1. Une stratification économique

Les études menées récemment par la Direction de la Statistique et le CERED fournissent des données qui permettent de dresser une typologie des catégories sociales au Maroc. Celle du CERED consacrée aux populations vulnérables nous présente une stratification basée sur le niveau de vie des ménages, et donne quatre catégories sociales qui sont<sup>4</sup> :

1. La catégorie des marginalisés : elle se retrouve au bas de l'échelle sociale. Elle est dépourvue de source

---

1. Toutes les études sur le niveau de vie des ménages l'attestent.

2. Voir Rémy Leveau. *Le fellah marocain défenseur du trône*. Presses de la Fondation des Sciences Politiques. 1976.

3. Mounia Bennani Chraïbi. *Soumis et rebelles, les jeunes au Maroc*. CNRS, 1994.

4. CERED. *Populations vulnérables : profil socio-démographique et répartition spatiale*. 1997.

formelle de revenu : emploi, salaire ou activités génératrices de revenus. Elle représente 5,4 % de la population et 8,4 % des ménages. Dans cette catégorie, plus d'un ménage marginalisé sur deux est dirigé par une femme, sachant que le taux des ménages dirigés par les femmes est de l'ordre de 15,6 % à l'échelle nationale. Ainsi, comme le mentionne l'étude : « la précarité sociale la plus sévère recruterait surtout parmi les ménages généralement dirigés par une femme veuve ou divorcée, assez âgée, inactive ou en chômage et dépourvue de toute source de revenu »

2. La catégorie des vulnérables à la pauvreté : c'est la catégorie sociale qui frôle le seuil de pauvreté, estimée à 41,9 % de la population ou 43,4 % des ménages. C'est la catégorie qui n'a pas de source fixe de revenu et dont les conditions de vie sont aléatoires.

Sources de vulnérabilité	%
Sécheresse	60
Hausse des prix	13,2
Épidémies du bétail	12,5
Chute des prix des biens produits localement par la population	10,8

Les sources de vulnérabilité sont diverses, mais la principale au Maroc en est la sécheresse, liée aux aléas climatiques, suivie par les fluctuations des prix des produits, et les aléas sociaux. Parmi les sources des vulnérabilités sociales et individuelles de pauvreté, on retrouve le décès du chef du ménage, sa maladie grave et le divorce.

Dans une économie agricole dépendante de la pluviométrie, les mauvaises campagnes agricoles influent directement sur les couches vulnérables. Selon le rapport du PNUD sur la pauvreté : « cette donnée typiquement exogène, complique davantage la lutte contre la pauvreté et donne naissance à des difficultés additionnelles majeures pour toute population qui n'a que très peu de marge de manœuvre et qui absorbe donc mal les effets de ce choc externe »<sup>1</sup>.

La situation des femmes appartenant à des couches défavorisées est doublement vulnérable. Elle subit la vulnérabilité de sa couche sociale et celle d'être femme. Un événement comme le divorce ou le décès du mari la fait basculer dans la pauvreté la plus absolue.

Ces deux catégories constituent les *couches défavorisées* de la société et qui représentent 47,3 % de la population et 51,8 % des ménages.

3. La catégorie des moyens, estimée à 44,2 % de la population et 38,9 % des ménages. Il s'agit d'une couche sociale qui comporte plusieurs groupes sociaux avec des modes de vie qui diffèrent d'un groupe à un autre. Cette catégorie des moyens, quoiqu'elle n'est pas catégorisée parmi les vulnérables, est néanmoins sujette à un autre type de vulnérabilité. Les couches moyennes ont comme modèle de référence les couches aisées et par conséquent leurs aspirations s'orientent vers le haut alors que leur situation sociale les tire vers le bas. Par le fait de l'augmentation du coût de la vie et l'augmentation des besoins que crée une société évoluant vers celle de la consommation, les couches moyennes se trouvent dans une situation de frustration, et qui constitue une source de vulnérabilité.

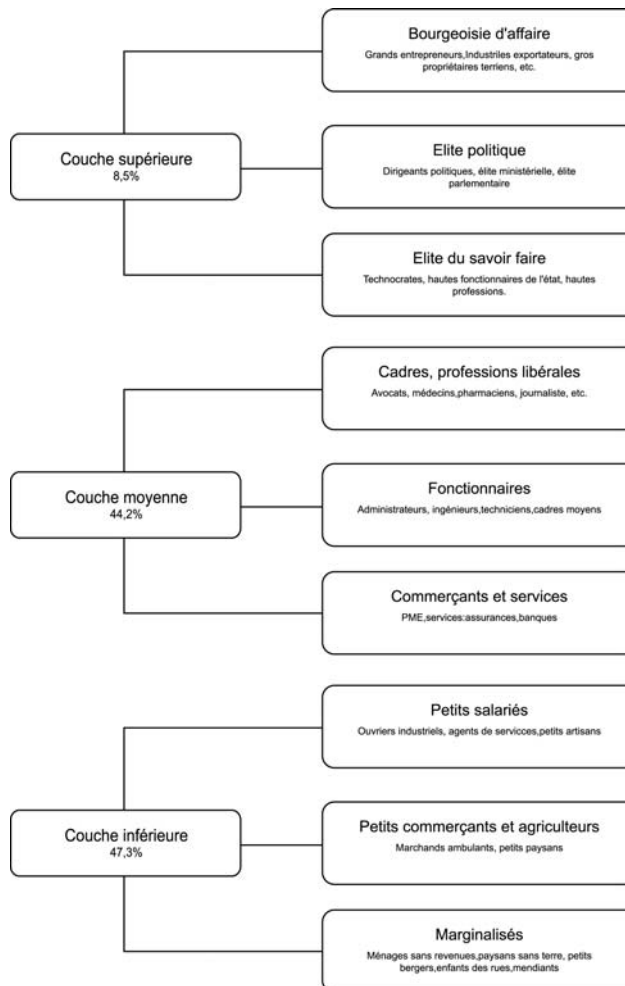
1. Voir rapport du PNUD p. 21. Ministère de la Prévision Économique et PNUD, *Pauvreté au Maroc : diagnostic, stratégie et plan d'action*. Décembre 1998.

Voir aussi, Almanar Laalami Mohamed. « Vers une approche sociologique de la pauvreté », in INSEA. *Rapport d'étude. Pauvreté, satisfaction des besoins essentiels et variables démographiques au Maroc*. Version provisoire . Novembre 1998, p. 37.

4. La catégorie sociale des aisés qui représente 8,5 % de la population ou 9,3 % des ménages.  
 Cette typologie nous renseigne que sur 10 ménages, 5 sont défavorisés, 4 appartiennent au groupe moyen et seulement un ménage sur les 10 est considéré comme aisé<sup>1</sup>.

Cette hiérarchisation, basée sur les niveaux de vie, nous renseigne schématiquement sur les couches sociales de la société.

### Couches et strates sociales



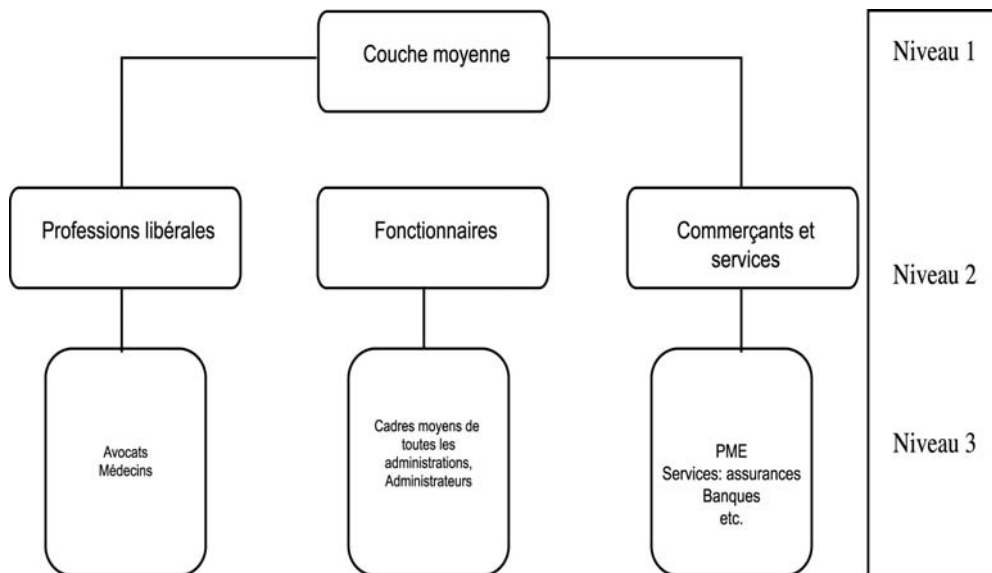
1. CERED. *Populations vulnérables : Profil socio-démographique et répartition spatiale*. 1997, p. 114.

Ce schéma montre que la stratification sociale n'est point une architecture figée et que la trilogie : bourgeoisie, classe moyenne et classe laborieuse ouvrière, ne rend nullement compte de la complexité de la stratification sociale de la société marocaine. Plusieurs facteurs expliquent ceci.

A. Chaque couche sociale comporte plusieurs strates. Dans chaque couche sociale, on repère plusieurs strates où les limites ne sont pas toujours bien tracées entre le niveau supérieur et le niveau inférieur. La couche supérieure englobe toutes les catégories sociales dont le capital matériel et social ainsi que le mode vie les distinguent des autres couches sociales : moyenne et pauvre. Dans cette couche, on pourrait retrouver plusieurs catégories d'élites : l'élite politique, l'élite des affaires/entrepreneurs (une élite d'argent), l'élite politique, les technocrates hauts fonctionnaires de l'état, etc.

Ces élites ne partagent pas toutes le même terrain d'influence et de prestige et ne constituent point une classe sociale homogène. Elles ne partagent pas non plus les sources et les moyens de leur ascension sociale, ni leur itinéraire historique et leur évolution dans le temps. Ce qu'elles ont en commun c'est que chacune détient un pouvoir et un prestige dans son propre espace reconnu par la société en tant que tel.

Chaque couche sociale de la stratification est un construit imbriqué qui comporte trois niveaux : le premier est celui du niveau de vie, le deuxième est celui du champ de l'occupation professionnelle, le dernier est celui de la catégorie socioprofessionnelle (par exemple : la couche moyenne).



B. On ne pourrait parler de « conscience d'appartenance » qu'au troisième niveau de la couche sociale. Il s'agit d'une identification à une catégorie socioprofessionnelle ou non professionnelle (diplômés chômeurs qui ont un intérêt commun). En général, la dynamique (ou la lutte) ne se manifeste pas dans l'interaction avec d'autres couches sociales, mais dans le rapport à l'État. La contestation et les revendications sont menées au niveau 3 de la couche sociale. Elles s'expriment de manière ponctuelle et parfois hors cadre conventionnel de la protestation (syndicats).

C. L'organisation en réseau devient de plus en plus prédominante. L'organisation associative pourrait traverser les espaces et rassembler des individus partageant un intérêt commun.

Par ailleurs, cette catégorisation, qui se base sur des données économiques, permet certes d'identifier la taille des couches sociales, mais ne donne qu'une idée schématique de la stratification sociale. Or l'analyse de celle-ci implique :

- Des études approfondies sur chaque couche et strate sociales et catégorie socioprofessionnelle pour une meilleure visibilité des tendances de la dynamique de la société marocaine.
- Tenir compte d'autres paramètres sociaux qui rentrent en jeu dans la production de la stratification sociale, tels que le capital social, les relations sociales, la position dans le réseau des relations, la mobilité sociale, la conscience d'appartenir à une catégorie sociale et la culture de chaque catégorie sociale par rapport à la culture dominante.

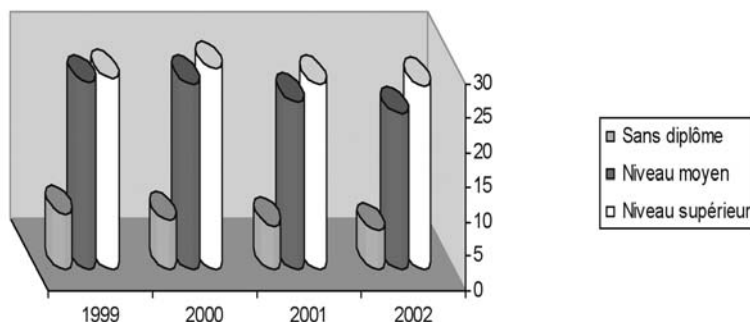
### 3.2. D'autres composantes culturelles de la stratification sociale

L'approche niveau de vie est intéressante pour la stratification sociale, mais il faudrait la compléter en mettant en évidence d'autres facteurs qui influent sur la production des hiérarchies. Ces facteurs seraient :

1. La répartition inégalitaire des biens et des richesses due soit à l'héritage historique des familles et des individus, ou bien au manque d'accès de certains groupes sociaux aux biens. En effet, certains groupes sociaux sont désavantagés par leur statut social. Ce qui fait que la sécheresse ou les crises économiques les affectent plus qu'ils n'affectent les couches favorisées, et par conséquent les enfoncent dans la vulnérabilité.
2. Le ralentissement de la mobilité sociale ou son blocage contribuent dans la reproduction des inégalités sociales. Dans ce sens, on pourrait se demander quels sont les facteurs qui influent sur de la mobilité sociale au Maroc ? Après l'indépendance du pays, l'éducation constituait un moyen de mobilité sociale. Ceux qui ont acquis une éducation ont accédé à des postes dans l'administration. Ce qui a fait que plusieurs familles ont réalisé une ascension sociale par ce biais. Toutefois, depuis les années 80, la crise du chômage, notamment celui des diplômés, a bloqué la mobilité sociale par la voie de l'éducation. L'obtention des diplômes ne garantit pas toujours l'emploi, et par voie de conséquence, elle ne constitue plus un moyen privilégié de mobilité sociale. La crise de l'emploi qui a touché les diplômés a contribué à la dévaluation de l'investissement en éducation.

Taux de chômage par diplômé en % (15 ans et plus)

	1999	2000	2001	2002
Sans diplôme	8,1	7,1	6,4	5,6
Niveau moyen	27	26,8	24,2	22,4
Niveau supérieur	27,6	28,9	26,8	26,5



Source : CD statistiques fourni dans le cadre du projet Rapport « 50 ans de développement Humain »

C'est parmi les diplômés du niveau supérieur que l'on retrouve les chômeurs. Ainsi, ce blocage de mobilité par les diplômés implique pour quelques jeunes une mobilité spatiale vers l'étranger, perçue et vécue comme moyen de mobilité sociale<sup>1</sup>.

3. La structure de la stratification monétaire basée sur les dépenses et la consommation, et par conséquent d'une manière indirecte sur les revenus, est traversée par d'autres paramètres de classification au sein de la société marocaine. Le principe segmentaire de la société marocaine qui classe les populations selon leurs régions, leurs villes ou leur tribus, recoupe le principe de stratification. Les appartenances aux régions, aux différentes cultures citadines, aux tribus, autrement dit, les appartenances à des aires culturelles viennent s'entrecroiser avec la classification économique et monétaire.
4. Ces aires culturelles connaissent une stratification. Les cultures hautement citadines comme celles d'une ville comme Fès viennent au sommet de la hiérarchie, par contre la culture rurale est en bas. La culture du pauvre fonctionne comme un mécanisme d'exclusion, d'où une exclusion culturelle des pauvres. Les pauvres sont désavantagés par une série d'attitudes, des manières d'être et de parler qui les désavantagent sur la scène de la compétition sociale. Le pauvre, non seulement il naît pauvre, mais par un apprentissage au quotidien à travers cette culture du pauvre, apprend à le demeurer. Par ailleurs, il existe toute une configuration culturelle qui stigmatise les pauvres au sein de la société avec toute une constellation d'attributs, et toute une terminologie pour nommer les exclus dans le langage quotidien (*a'roubi*, *mjertel*, *chmakri*, *hbech*, etc.), qui connotent le campagnard, la racaille, la clochardise, et évoquent l'exclusion. Le paraître social et les signes de bien être constamment étalés par les couches moyennes et aisées fonctionnent comme des mécanismes d'exclusion et qui renvoient constamment aux pauvres une image négative d'eux-mêmes.
5. Il existe une non valorisation de la culture du pauvre (dévalorisation de l'artisanat par exemple). Lorsque cet artisanat devient valorisé, il n'appartient plus aux pauvres, il devient un bien qui circule dans le marché de la spéculation ou un produit folklorisé. Par ailleurs, la production artisanale locale est évincée par les produits de fabrication. Par exemple, les tapis confectionnés par les femmes rurales sont concurrencés par ceux en plastique, vendus bon marché dans les souks ruraux. Ainsi, même lorsqu'il y a effort pour valoriser le patrimoine culturel artisanal, il ne s'accompagne pas toujours par la valorisation de ceux qui contribuent à le produire.
6. Le paramètre genre, quoiqu'il traverse toutes les catégories sociales, intervient dans la différenciation

1. Les études sur la migration internationale montrent que les marocains se trouvent un peu partout en Europe et ailleurs, et on retrouve parmi eux des diplômés. Voir : *Marocains de l'Extérieur*. Fondation Hassan II et Organisation Internationale pour les Migrations. 2003.

sociale. Il a été attesté par plusieurs études que le fait d'être femme porte en lui-même un désavantage social qui, pour la catégorie des défavorisées, s'ajoute aux autres facteurs de désavantages sociaux<sup>1</sup>.

### 3.3. L'environnement spatial de la pauvreté

Le lien entre la pauvreté et la dégradation de l'environnement a été attesté par plusieurs études<sup>2</sup>. L'expansion démographique, la dégradation de l'environnement dont l'intensité diffère selon les régions et les milieux, le problème des villes, la pression sur les ressources naturelles (forêts et terres agricoles), sont autant de paramètres environnementaux favorables au déploiement de la pauvreté.

Dans le milieu rural, la croissance des produits agricoles pousse à la recherche de nouvelles terres pour la culture, la pratique de l'élevage et les libres parcours, la collecte du bois de chauffage, autant de facteurs qui contribuent à dégrader le patrimoine forestier et à une surexploitation des terres fragiles.

La carte spatiale de la pauvreté montre que les pauvres sont essentiellement dans le milieu rural. « La répartition spatiale de la pauvreté dévoile que sur 10 pauvres, 7 vivent dans un douar rural, 2 dans un centre urbain ou une ville moyenne et seulement 1 dans une grande ville »<sup>3</sup>. En outre, 73 % des ruraux sont pauvres. Néanmoins, cette pauvreté du milieu rural n'est pas uniforme. Il existe une diversité des milieux et par conséquent le degré de gravité de la pauvreté varie d'une zone à une autre. La pauvreté est beaucoup plus accentuée dans les régions rurales à pluviométrie faible et à écosystème fragile, tel que le Maroc Oriental, identifié comme tel par le FIDA. Comme le souligne le rapport du PNUD : « Abordée en termes de sévérité, la pauvreté est plus grave dans les zones rurales de l'Oriental, du Centre-Nord, du Tensift, du Centre-Sud et du Sud. Autrement dit, là où la pauvreté est répandue, elle est assez aiguë »<sup>4</sup>. La pauvreté « est faible dans l'espace rural de la région du Centre (9,57 %) que dans les grandes villes situées dans la région du Centre-Nord (13,86 %) »<sup>5</sup>. Bien que la pauvreté se retrouve essentiellement dans le milieu rural, elle varie en intensité d'une région rurale à une autre.

Taux de pauvreté selon les régions économiques et le milieu de résidence (en %)

Régions économiques	Urbain	Rural	Ensemble de la région
Sud	04,50	24,83	18,63
Tensift	09,48	19,60	16,31
Centre	08,42	09,57	08,88
Nord-Ouest	05,40	11,96	08,35
Centre-Nord	07,83	22,68	17,64
Oriental	10,07	22,68	16,50
Centre-Sud	08,52	24,77	17,34
Ensemble	07,57	17,99	13,11

Source : Direction de la Statistique. Enquête nationale sur les niveaux des ménages, 1990-91<sup>6</sup>.

1. Banque Mondiale. *Genre et développement économique : vers l'égalité des sexes dans les droits, les ressources et la participation*. 2003. Voir aussi : Direction de l'Aménagement du Territoire. *Migration féminine dans la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz*. 2003.

2. Voir, CERED. *Population, environnement et pauvreté*. CERED et Union Géographie Internationale. 1997.

3. Rapport du PNUD, p. 58.

4. Rapport du PNUD, p. 61.

5. Rapport du PNUD, p. 58.

6. Tableau reproduit dans : Touhami Abdelkhalak. « La pauvreté au Maroc : une approche basée sur la satisfaction des besoins de base ». In INSEA. *Rapport d'étude. Pauvreté, satisfaction des besoins essentiels et variables démographiques au Maroc*. Version provisoire. Novembre 1998 p. 65.

Les statistiques sur la pauvreté montrent que 73 % des ruraux sont pauvres. La marginalisation de certains espaces ruraux, le manque ou l'insuffisance d'infrastructures, la sécheresse, la diminution de la part virtuelle de surface agricole par habitant et qui ne dépasse pas 0,5 ha pour l'ensemble des ruraux, et la dégradation de l'artisanat sont autant de facteurs qui contraignent les ruraux à l'exode. Ainsi, comme le souligne une étude : « l'émigration temporaire vers les villes, mais surtout vers l'étranger, a longtemps constitué, pour plusieurs campagnes des sources de revenu principales, expliquant le maintien de densités particulièrement élevées dans des régions comme certaines montagnes (Rif, Anti Atlas) ou des oasis. Or les difficultés croissantes de l'économie urbaine et la fermeture quasi totale du marché d'emploi européen et pétro-arabe, transforment le gros de l'émigration temporaire interne en émigration définitive, et canalise l'essentiel des départs potentiels pour l'étranger en direction des villes »<sup>1</sup>. Le rural pauvre représente ainsi un migrant potentiel.

L'exode vers la ville et ce qu'il crée comme surcharge sur les espaces d'habitation a contribué à créer le phénomène d'appropriation clandestine des espaces publics, et qui échappe, grâce à divers subterfuges, au contrôle de l'aménagement urbain. Cette appropriation ouvre les négociations entre les pouvoirs publics et les occupants qui réclament un droit d'occupation. Un autre type d'appropriation s'opère sur les espaces publics au sein de la ville : sur les trottoirs et dans les rues, des marchés instantanés se créent pour imposer, par la résistance de la présence, le droit de vendre des produits dans ces espaces.

Ce constat sur le caractère essentiellement rural de la pauvreté doit être nuancé. Le Maroc a connu ces dernières décennies un changement au niveau de la répartition spatiale de sa population dans la mesure où, pour la première fois dans son histoire, lors du dernier recensement de 1994, la population urbaine a dépassé celle du monde rural. Ce changement est dû à la fois à la croissance de la population urbaine et à l'exode rural d'une population à la recherche d'opportunités et des services publics que pourrait offrir la ville. Ceci a contribué à la formation des poches et des ceintures de pauvreté dans la ville. Dans le milieu urbain, les pauvres constituent les populations des bidonvilles, de l'habitat clandestin et des quartiers des populations qui vivent dans des conditions précaires. D'après des données du début des années 80, l'habitat clandestin regroupait 13 % de la population, soit 1,3 million d'habitants.<sup>2</sup>

Par ailleurs, les projections statistiques montrent que, de plus en plus, les villes devraient trouver les moyens de faire face aux problèmes ainsi engendrés. La population marocaine est estimée à 26 millions d'habitants en 1994 et à 33,2 millions en 2010, soit un taux d'accroissement annuel de 1,6 %. « Au niveau de la répartition spatiale, la population urbaine passerait de 13,3 à 20,7 millions d'habitants entre 1994 et l'an 2010, soit un accroissement annuel moyen d'environ 2,8 %. Ce qui porterait la part de la population urbaine de 51,2 % à 62,3 % »<sup>3</sup> Toutes ces projections augmenteraient la pression et la surcharge sur le milieu urbain pour satisfaire les besoins des populations en matière d'emploi, de logement, de soins de santé et d'alimentation.

Dans ce milieu urbain, les bidonvilles et les quartiers à habitat précaire constituent les supports spatiaux de la pauvreté. L'urbanisation rapide, l'extension de l'espace urbain et l'émergence des petites villes créent de nouvelles pressions pesant sur le tissu urbain en termes de services publics et d'infrastructure<sup>4</sup>. La ruralisation, la bidonvilisation des villes, et la dégradation de leur environnement par les déchets (dont seulement

1. CERED. *L'exode rural : traits d'évolution, profils et rapports avec les milieux d'origine*. 1995, p. 78-79.

2. M. Ameur, « Habitat clandestin : problèmes et possibilités », in : Abdelghani Abouhani (coordinateur). *L'état et les quartiers populaires au Maroc : de la marginalisation à l'émeute. Habitat spontané et mouvements sociaux*. CODESRIA, 1995, p. 58.

3. Rapport du PNUD, p. 37.

4. CERED. *Migration et urbanisation au Maroc*. 1993.

32 % atterrissent dans une décharge contrôlée)<sup>1</sup> contribuent dans la paupérisation croissante des couches défavorisées, et créent un environnement favorable à l'accroissement de la pauvreté. Il a été constaté, au moment du dernier recensement en 1994, que les migrants habitant les bidonvilles représentent plus de 12 % des migrants au sein du milieu urbain. L'arrivée de ce contingent renforce la population des bidonvilles dans le milieu urbain<sup>2</sup>.

Bien que la pauvreté relative est accentuée dans le milieu rural, la pauvreté dans le milieu urbain est d'autant plus forte du fait de l'augmentation des nombres de besoins, du relâchement de la solidarité sociale, de la difficulté de la solidarité familiale, et de la monétarisation de l'économie urbaine.<sup>3</sup> En outre, la proportion des marginalisés en 1995 qui est de l'ordre de 5,4 % pour l'ensemble du Maroc, atteint 7,2 % en milieu urbain contre 3,5 % seulement en milieu rural. Selon les études du CERED dont les données sont reprises par le rapport du PNUD « 69,1 % des personnes socialement marginalisées sont des citadins et 70,5 % des ménages marginalisés en milieu urbain sont dirigés par des personnes nées en milieu rural »<sup>4</sup>.

Ainsi la population pauvre constitue une couche sociale hétérogène localisée essentiellement dans le milieu rural, mais aussi dispersée dans les espaces urbains, et cantonnée dans des quartiers à habitat précaire. Les conditions de pauvreté se présentent donc spatialement sous une multitude de situations.

De ceci découle le fait qu'une approche nationale à travers des programmes nationaux de lutte contre la pauvreté doit être accompagnée d'une démarche locale, qui puisse identifier les poches de pauvreté, et où les collectivités locales, dans le cadre d'une décentralisation, joueront un rôle primordial.

## 4. Les vulnérables et leurs stratégies

Au sein des couches défavorisées, plusieurs stratégies sont déployées par les individus et les familles pour faire face à la vulnérabilité, et qui fonctionnent comme **des mécanismes précaires** d'inclusion par l'informel. Ce qui caractérise ces moyens c'est leur caractère parfois éphémère et aléatoire, ne mettant pas les couches défavorisées à l'abri de la nécessité et ne garantissant pas une promotion sociale durable.

### 4.1. La migration féminine

Il y a une féminisation de la migration. Cette féminisation traduit l'une des stratégies des familles rurales à la recherche d'opportunités qui pourraient s'offrir aux femmes dans le milieu urbain (trouver un emploi dans le secteur domestique par exemple). Il arrive que des familles rurales envoient leurs filles chez des parents en ville pour les exposer à cette opportunité de travail comme bonnes dans des foyers urbains. Cet envoi se traduit par l'émigration de tout le ménage ou par la migration de la femme pour rejoindre un membre de la famille. Les études sur la migration féminine ont montré une forte migration interurbaine et rurale des femmes qui atteint un taux de 52 %. Elles révèlent aussi que « la distribution par âge des femmes migrantes atteint son sommet au groupe d'âge 15-24 et la plus grande différence entre les populations migrantes et

---

1. PNUD, p. 41.

2. Direction de l'Aménagement du Territoire. *Résultats du projet migration interne et aménagement du territoire. Analyse des données de la migration interne à partir des RGPH (1994)*, p. 37.

3. PNUD, p. 40.

4. PNUD, p. 40.

non migrantes se trouve dans ces âges ». « La concentration des femmes migrantes aux groupes d'âges 15-24 ans est généralement plus importante que celle des hommes »<sup>1</sup>.

On retrouve une proportion non négligeable de célibataires parmi les femmes migrantes (36,1 %)<sup>2</sup>. La proportion importante des femmes sans instruction (81 %) parmi ces migrantes représente un indicateur qui témoigne du fait qu'elles proviennent essentiellement des couches défavorisées et sans moyens de production<sup>3</sup>. « Les femmes se dirigent majoritairement, dans leur première migration, vers les grandes villes (62,9 %). Ensuite viennent les petites et les moyennes villes de la même région avec 23,2 % », le reste des femmes migrantes se répartit entre les petites et les moyennes villes d'autres régions (8,9 %), un autre douar (4,9 %) et l'étranger (0,1 %)<sup>4</sup>. La principale motivation évoquée pour la majorité des dernières migrantes (pour 65,5 %) est d'accompagner le mari ou rejoindre un membre de la famille<sup>5</sup>.

## 4.2. Solidarité familiale et réseaux

La famille continue à constituer au sein de la société marocaine l'institution sociale de base. Bien qu'elle soit soumise aux risques de la vulnérabilité parmi les couches défavorisées et à la désintégration de ses membres sous la difficulté des conditions de vie, elle demeure pour l'individu cette soupape de sécurité pour un certain confort moral. Malgré les changements qui l'ont touchée, par le fait que ses fonctions traditionnelles, éducatives et productives sont transférées à l'État et aux unités de production, et malgré les tensions qui la traversent par l'affaiblissement du pouvoir du père, la famille demeure pour l'individu l'institution qui lui inspire le plus confiance<sup>6</sup>. Dans un contexte de vulnérabilité affectant les couches défavorisées et celui du manque d'accès aux ressources et aux moyens de production, les individus se replient sur la solidarité familiale. La famille, confrontée aux difficultés des conditions de vie, fonctionne à la fois comme une valeur sûre et comme un moyen pour faire face à ces difficultés. La solidarité des réseaux familiaux permet des échanges de services et atténue l'intensité de la nécessité<sup>7</sup>.

C'est dans le cadre de cette sécurité relative qu'offre la famille que se déploie une stratégie de procréation. En effet, c'est parmi les couches les plus défavorisées que les taux de fécondité sont les plus élevés. En l'absence d'un système de protection, les enfants sont perçus, surtout par les mères, comme un investissement et une source de protection éventuelle pour leur vieillesse.

La solidarité familiale s'étend au delà des frontières de l'espace résidentiel de la famille. Les transferts d'argent provenant de l'immigration, quoique limités, sont perçus comme étant non négligeables par les familles des couches défavorisées au Maroc, dans la mesure où 15,1 % en milieu urbain, et 13,4 % en milieu rural des transferts perçus par les pauvres émanent de ménages et individus résidents à l'étranger<sup>8</sup>. Comme

---

1. Direction de l'Aménagement du Territoire. *Résultats du projet migration interne et aménagement du territoire. La migration féminine*. S.d. Ces résultats sont basés sur l'enquête : Migration et Aménagement du Territoire (EMIAT) de 1991.

2. *La migration féminine*, p. 24.

3. *Ibid.*, p. 44.

4. *Ibid.*, p. 62.

5. *Migration féminine*, p. 49.

6. Lors d'une étude réalisée sur la jeunesse estudiantine, à la question : quelle est l'institution qui vous inspire le plus confiance, la majorité ont répondu que c'était la famille. Voir R. Bourqia, M. EL Harras, D. Bensaid. *Jeunesse estudiantine marocaine. Valeurs et Stratégies*. Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, 1996.

7. Voir l'étude réalisée par le CERED. *Famille au Maroc. Les réseaux de solidarité familiale*. 1996.

8. Rapport du PNUD, p. 69.

le souligne le rapport du PNUD : « Les envois de fonds ont en effet contribué de manière significative à alléger le fardeau de la pauvreté pour un volume important des ménages marocains. Une estimation faite à partir des données de l'ENNVN montre que 500 000 personnes environ ont bénéficié de ces transferts en provenance de l'étranger. Sans ces derniers, quelques 180 000 personnes se retrouveraient au dessous du seuil de pauvreté et donc dans la catégorie des pauvres »<sup>1</sup>. Ces chiffres représentent environ 5 % de la population pauvre estimée en 1991.

L'emprunt familial remplace la banque. Concernant les emprunts des banques et des organismes de crédits de consommation, ce sont les couches aisées qui en bénéficient. À part la CNCA qui prend en charge 5,6 % et 2 % des emprunts respectivement formulés par les pauvres urbains et ruraux, aucun autre organisme ne prête aux pauvres.<sup>2</sup> D'où le recours de ces pauvres aux moyens traditionnels d'emprunts : membres de la famille, voisins, amis, ou les épiciers dans le milieu urbain (notamment pour les produits de consommation de base).

Parmi les couches défavorisées, le don et le contre don, en plus de leur fonction dans la consolidation des relations sociales, fonctionnent comme un système d'emprunt et de remboursement. Le don offert lors d'une fête (mariage, circoncision, baptême, etc.) est l'occasion pour aider un membre de la famille ou un voisin. Un contre don offrira l'occasion de rembourser et interpelle un contre don qui sera suivi à son tour d'un contre don. L'étalage de ces dons sur des charrettes traversant un quartier populaire, sous les regards du public, engage publiquement celui qui reçoit à faire pareil à la première occasion qui s'offrira.

Ainsi, ces échanges de dons, opérés dans le cadre de la réciprocité et dont la valeur augmente en fonction des liens de parenté existants entre celui qui offre et celui qui reçoit, fonctionnent comme des moyens pour se parer contre les aléas financiers que provoque pour les familles la célébration d'un mariage ou une circoncision. Il est à noter que les dépenses lors des mariages et pour les festivités familiales ostentatoires sont pratiquées même par les couches défavorisées. Elles sont imposées par les normes sociales et destinées au regard spectateur du public constitué des autres membres de la famille, des voisins, et des invités. Là, le comportement "dépensier" échappe à la logique de l'économie rationnelle, et ne pourrait être appréhendé par une rationalité économique, mais par une rationalité plutôt culturelle. Dans le cadre de cette dernière, le don devient une stratégie d'entraide sociale.

Toutefois, cette solidarité familiale, bien ancrée dans l'organisation sociale de la société marocaine, doit être nuancée lorsque on se réfère au contexte de pauvreté. C'est parmi les couches supérieures de la société qu'elle devient plus rentable pour les individus. Quoiqu'elle existe parmi les pauvres, elle est soumise aux contraintes de ce contexte de pauvreté. La solidarité entre les migrants en ville et ceux qui sont "restés derrière" à la campagne n'est pas toujours de mise. Le contexte de précarité fait en sorte que la solidarité économique avec le lieu et la parenté d'origine s'affaiblit. Un campagnard qui rend visite à un parent en ville n'est pas toujours le bienvenu. Il lui rappelle un univers et une image que ce migrant néo-citadin tend à oublier. Ses allées annuelles au bled lui servent de vacances au moindre coût et c'est pour lui aussi une occasion de montrer quelques signes de mobilité sociale.

---

1. Rapport du PNUD, p. 20. La note suivante de la page 20 explique comment ont été effectués ces calculs : Note page 20 : « Estimation faite par la Banque Mondiale sur la base d'une application de la répartition des transferts en provenance de l'étranger (dégagée de l'ENNVN) à la valeur totale des envois de fonds dans les comptes nationaux. Banque Mondiale 1993 Royaume du Maroc . *Pauvreté, Ajustement et Croissance*. Rapport N° 11918-MOR; Volume 1 ».

2. Rapport du PNUD, p. 69.

### 4.3. Le travail des femmes et des enfants

Les femmes et les enfants, démunis et n'ayant aucune instruction ni formation, acceptent d'exercer n'importe quelle activité rémunératrice, pourvu qu'elle procure, aussi minime soit-il, un revenu. Ainsi, les femmes et les enfants immigrés et pauvres disposent paradoxalement d'un « atout » qui les prédispose à trouver une quelconque activité<sup>1</sup>. Ainsi, il n'est pas rare de voir ces femmes et ces enfants vendre, à même les trottoirs de la ville, toutes sortes de produits de pacotille, de vêtements usagés, ou juste quelques kilos des produits agricoles. Les femmes confectionnent des objets et des produits d'artisanat, pratiquent la couture pour la vente, travaillent comme domestiques et acceptent les salaires les plus bas. Bien que le phénomène des femmes qui travaillent dans le secteur domestique ne soit pas quantifiable à cause de l'absence de chiffres fiables, on pourrait avancer que tous les ménages appartenant aux catégories aisées et une grande partie de ceux de la catégories moyenne recrutent des bonnes parmi les couches défavorisées. Le groupe d'âge 15-24 ans est le groupe touché par le travail domestique, qui lui, échappe à la réglementation du travail.

Lorsque ces femmes sont assez fortunées, elles décrochent un emploi dans une entreprise de l'agro-alimentaire ou du textile, emploi le plus souvent convoité parmi les couches défavorisées.

### 4.4. Une culture de la « débrouillardise »

Les conditions vulnérables confrontent constamment les défavorisés à faire face à l'aléa. Celui-ci devient une partie intégrante de la culture du pauvre. La vulnérabilité et les conditions précaires contribuent à créer une culture de la « débrouillardise » dont le secteur informel lui sert de support<sup>2</sup>. Il existe une multitude de petits métiers pour la survie : marchands ambulants de fruits, légumes, vendeurs de petits produits dans les carrefours et près des feux rouges, essuyeurs de pare-brises<sup>3</sup>. Dans les régions frontalières se déploie la contrebande avec des produits en provenance des villes telles Ceuta et Melilla, et qui inondent les marchés hebdomadaires et ambulants de toutes les régions du pays, fournissant ainsi aux jeunes et aux femmes une activité dans l'informel. La « débrouillardise » englobe toute activité pouvant devenir une source de revenu, même si elle frôle dans certains cas l'illégal.

### 4.5. Attentisme et désir d'émigrer à l'étranger

Les indicateurs de pauvreté nous renseignent peu sur les attitudes des pauvres, leurs perceptions et leurs représentations de la promotion sociale. Le « rêve » de l'émigration à l'étranger accompagne tout jeune sans activité et vivant les conditions des couches défavorisées. Les combines visant à trafiquer les visas ou de se les procurer, des histoires d'arracher un contrat à l'étranger par des courtiers et les narrations sur les passages clandestins vers l'Europe meublent l'attente des jeunes appartenant à ces couches défavorisées.

---

1. Direction de l'Aménagement du Territoire. *Résultats du projet migration interne et aménagement du territoire. Perceptions et attitudes des élus et des responsables locaux à l'égard de la migration interne*. 1998, p. 83.

2. Cette culture a suggéré à Fatima Mernissi le titre de son livre « *les Ait Débrouille* ». Édition le Fennec, 1996.

3. Voir l'ouvrage de Mohamed Laoudi. *Casablanca à travers ses petits entrepreneurs de la pauvreté*. Publications de la Faculté des Lettres Ain Chock, Casablanca. 2001.

## Conclusions

- Toutes ces stratégies de survie allègent temporairement la précarité, alimentent et activent le secteur informel. Difficilement quantifiable, peu saisissable par des études économiques, ce secteur informel mérite une étude avec des outils méthodologiques adéquats pour évaluer son ordre d'ampleur. Une telle étude permettra de répondre à la question : faut-il formaliser l'informel ? Par exemple, en pensant au travail domestique des femmes, faut-il le réglementer ? Est-ce que la formalisation valorisera une pratique ou pas ?
- La leçon à tirer de ces stratégies diverses, individuelles et collectives, est qu'il y a un terrain et une culture, que l'on retrouve parmi les vulnérables, de se prendre en charge et de trouver une solution à la précarité. La question qui se pose donc est : comment canaliser cette culture et comment la mobiliser pour en faire une force et un outil de développement ?

## 5. Stratégies de l'État et lutte contre la pauvreté

### 5.1. *Un environnement institutionnel et un discours politique favorables*

On assiste à un changement au niveau du discours des pouvoirs publics, traduit par la volonté politique de réduire le fossé et les disparités sociales par la lutte et la réduction de la pauvreté. Dans les discours de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, le problème de la pauvreté et la volonté d'y faire face ont été fortement soulignés.

Au niveau des pouvoirs publics, il y a donc une volonté politique d'améliorer les conditions de vie des couches défavorisées de la société afin de réduire la pauvreté. L'initiative de l'élaboration d'une stratégie de développement social a déjà commencé avec les gouvernements précédents, avec notamment le lancement du Programme des Priorités Sociales (BAJ1) ciblant 14 provinces du Royaume comme zones prioritaires. Cette stratégie se renforce avec le gouvernement actuel.

### 5.2. *L'émergence d'une solidarité organisée : les ONG*

La société civile connaît une dynamique qui va dans le sens de la volonté de s'impliquer dans le processus de développement. La prise de conscience d'une prise en charge de la société par elle-même a contribué à l'émergence et à la floraison de diverses associations. Des associations caritatives, de développement, de quartier, de l'environnement, etc. voient le jour à un rythme remarquable, avec des capacités matérielles et organisationnelles variant d'une association à une autre. Certaines arrivent à drainer des fonds, elles ont acquis le savoir faire relatif à l'autogestion et la gestion des affaires publiques, d'autres par contre connaissent des difficultés. Les pouvoirs publics, dans une volonté de désengagement, encouragent la création de ces associations. Toutefois, seul un partenariat délimitant les responsabilités et les prérogatives de chaque partie pourrait créer un instrument adéquat de développement local. La prise en charge de ce développement local par la société civile est en émergence. Il est impératif aujourd'hui d'en évaluer et d'en mesurer l'impact, et de prévoir les tendances de son évolution.

### 5.3. L'évolution de la politique des pouvoirs publics

Dès l'indépendance, les pouvoirs publics ont été conscients du problème de la pauvreté et de la marginalisation d'une importante frange de la population marocaine. Toutefois, la politique des pouvoirs publics en matière de lutte contre l'exclusion et la pauvreté a connu une évolution progressive dans le temps, et la recherche d'une stratégie pour y faire face a toujours été à l'ordre du jour. Dans cette lutte, plusieurs approches se sont succédé ou ont été adoptées simultanément.

#### 5.3.1. Une stratégie d'assistance

L'effort des pouvoirs publics pour atténuer la pauvreté a commencé dès les années 60. En l'absence d'un système de protection sociale institutionnel, ils ont instauré, avec l'aide internationale, une série de programmes, sortes de filets de sécurité : la Promotion Nationale, l'Entraide Nationale, les Programmes Alimentaires, la Caisse de Compensation, tous destinés aux couches pauvres de la société.

Bien que ces programmes aient fourni une certaine assistance et constitué un filet de sécurité contre la pauvreté, ils ont eu du mal à atteindre les nécessiteux. Le programme de l'Entraide Nationale a connu des déboires dus à sa mauvaise gestion. Il a été dévié de son objectif initial vers le paiement des salaires des fonctionnaires des collectivités locales. Par ailleurs, l'étude menée par le Ministère des Finances en 1993 sur le système de compensation pour les produits alimentaires de base de grande consommation a mis en évidence que ce système profitait plus aux couches sociales aisées qu'à celles défavorisées<sup>1</sup>.

Pour répondre aux problèmes de gestion et de rationalisation des ressources de ces programmes, et atténuer leur manque d'efficacité, les pouvoirs publics vont adopter, en parallèle, une approche sectorielle.

#### 5.3.2. Une stratégie sectorielle

Une série de programmes a été mise en place graduellement pour atténuer l'intensité des facteurs qui provoquent la pauvreté. Ces programmes sectoriels ont porté sur l'habitat, la santé, la formation professionnelle, les mesures pour la promotion de l'emploi, les crédits jeunes promoteurs et les micro crédits en partenariat avec les ONG et la création de fonds pour la promotion de l'emploi des jeunes. Ces programmes ont contribué au recul de la pauvreté. Le rapport du PNUD montre qu'il y a un processus de recul de la pauvreté auquel ont contribué plusieurs facteurs, parmi lesquels on retrouve ces programmes sectoriels. L'évaluation de ces programmes a certes révélé leur impact sur une réduction relative de la pauvreté, mais elle a aussi révélé leurs limites. En effet, cette stratégie comporte des limites telles que le manque de ciblage des couches défavorisées, la dispersion des efforts, les interventions limitées et conjoncturelles, l'absence de mécanismes susceptibles de rééquilibrer la répartition des revenus, une mauvaise gestion, le manque ou l'insuffisance de dispositifs de suivi des programmes, etc. Ces limites ont incité les pouvoirs publics, avec l'aide de la Banque Mondiale, à se tourner vers le ciblage.

---

1. Ministère des Finances. Direction du Budget. *Impact des dépenses publiques sociales sur les ménages à niveau modeste. Rapport de synthèse*. 1993.

### 5.3.3. Une stratégie de développement social : le ciblage

L'élaboration du Programme des Priorités Sociales (BAJ) a été fondée sur l'idée des provinces vulnérables, qui ont été identifiées sur la base d'un certain nombre d'indicateurs. Le Programme BAJ1 comporte trois projets : l'éducation de base et l'alphabetisation, la santé de base et la promotion nationale, ainsi que le suivi et la coordination des programmes sociaux. Il cible 14 provinces du Royaume.<sup>1</sup>

La stratégie du BAJ s'inscrit dans une politique de développement social conçue autour d'un certain nombre de programmes pour améliorer l'infrastructure : électrification par l'ONE, électrification par énergies renouvelables, eau potable et routes. Tous ces programmes s'orientent de plus en plus vers les provinces dites prioritaires. Certaines sont ciblées par un programme qui leur est spécifiquement destiné, comme par exemple celui du Développement des Provinces du Nord.

Ces projets ont ouvert des chantiers. Plusieurs sont en cours de réalisation. L'approche par le ciblage dans le cadre d'un développement social global est la plus adéquate pour sortir de l'assistanat, créant ainsi l'indépendance et visant un développement global, qui seul réduira l'intensité de la pauvreté. Néanmoins, cette approche du ciblage comporte quelques limites :

1. Le ciblage des provinces est un ciblage national et se base sur des indicateurs économiques classiques qui cachent la réalité socio-économique des populations.
2. Le choix des provinces ne s'est pas fait sur la base d'une connaissance ou une étude à caractère qualitatif sur le terrain. Même certaines provinces identifiées par plusieurs études comme étant prioritaires ne figurent pas sur la liste des provinces ciblées par le BAJ.
3. Il y a une diversité au sein de la même province. Même dans les provinces qui ont été identifiées comme étant non prioritaires, telles que la province d'Oujda, il y a des poches de pauvreté et qui ont été identifiées par d'autres études comme étant prioritaires.<sup>2</sup>
4. Après une année, parce que les efforts sont dispersés, l'évaluation du programme BAJ a révélé qu'il y a eu peu de progrès. En se basant sur un certain nombre d'indicateurs de suivi, l'étude réalisée par la Direction de la Statistique donne quelques éléments d'évaluation du Programme des Priorités Sociales (BAJ) sur une périodicité annuelle (de 1996 à 1997). Peu de progrès ont été réalisés.<sup>3</sup>
5. La mise en pratique des programmes et la réalisation des projets sur le terrain obéissent le plus souvent aux rapports de force des élus et des autorités locales, où les attributions des budgets n'échappent pas à la négociation.
6. La compétence des gestionnaires des programmes n'est jamais abordée dans les politiques de développement comme une composante de la réussite ou de l'échec du programme. Certains projets n'aboutissent pas et n'atteignent pas les bénéficiaires à cause de la mauvaise gestion, la non rationalisation des ressources financières, la lenteur bureaucratique et les dérives de l'administration.

Une approche locale avec une stratégie locale qui pourrait identifier les couches à cibler par les programmes prioritaires serait à envisager. Il faudra rendre plus efficace les filets de sécurité avec un ciblage local dans le cadre d'une décentralisation. En outre, il faudrait aussi un ciblage des groupes sociaux selon le type de problèmes auxquels ils seraient potentiellement confrontés, tels que les femmes, les enfants et les jeunes.

---

1. Direction de la Statistique. *Programme de Priorités Sociales (BAJ 1). Situation Socio-économiques des provinces cibles*. Décembre 1997. Voir aussi, Direction de la Statistique. *Programme de Priorités Sociales (BAJ 1). Demande de soins de santé dans les provinces cibles. Niveau et déterminants*. Juin 1998.

2. CERED. *Populations Vulnérables : Profil socio-démographique et répartition spatiale*. 1997.

3. Direction de la Statistique. *Indicateurs de suivi du BAJ 1*, Juin 1999, p. 16.

#### 5.3.4. Une stratégie de lutte contre la pauvreté : les perspectives

Vu la complexité du problème de la pauvreté, aucune approche n'est exclusive. L'approche développement durable fait son chemin au niveau du discours et de la réflexion. Une stratégie développée en collaboration avec le PNUD laisse envisager la mise en place d'une approche développement durable pour lutter contre la pauvreté. Cette stratégie préconise « une politique de croissance économique orientée vers les plus pauvres, une redistribution des dépenses sociales en faveur des poches rurales de pauvreté, une maîtrise de l'inflation des produits entrant dans la consommation de masse, une relance des activités génératrices de revenus dans l'espace agricole en particulier et un accès plus massif aux services sociaux et à l'infrastructure physique sont autant de facteurs se trouvant simultanément à l'origine de l'éradication progressive de la pauvreté au Maroc »<sup>1</sup>.

Les contextes, national et international, sont favorables à la réduction de la pauvreté. Nous assistons à l'échelle nationale à une demande politique et sociale pour la réduire, demande qui s'allie à celle des organismes internationaux et onusiens.

Au niveau des pouvoirs publics, il y a une nouvelle perspective pour la stratégie de lutte contre la pauvreté :

- Les discours du roi ont énuméré un certain nombre de priorités : la pauvreté, la situation des femmes et l'emploi, etc.
- La création de la Fondation Mohamed V de Solidarité destinée à lutter contre la pauvreté,
- La création de l'Agence de Développement Social,
- Une politique visant la recherche des moyens d'insertion et de promotion de l'emploi,
- Le débat instauré et les mesures sur la protection sociale,
- Le programme de logement social.

Tous ces chantiers montrent que le processus de la recherche d'une stratégie est amorcé.

L'approche croissance, préconisée par la politique d'ajustement structurel, œuvre pour un développement d'ajustement par le haut, alors qu'une approche sociale œuvre pour un développement durable par le bas. Il s'agit de mener le développement par les deux bouts<sup>2</sup>.

Ainsi, la stratégie élaborée en collaboration avec le PNUD préconise une stratégie plurielle ayant trois dimensions : une stratégie économique, une dimension du développement du capital humain et une dimension d'assistance sociale directe aux plus démunis<sup>3</sup>. Cette pluralité dans la stratégie serait en mesure de cerner la complexité du problème de la pauvreté et sa diversité dans l'espace. Le développement par le bas, sur le terrain de la pauvreté, n'est pas exclusif. Il se fait en concordance avec une stratégie macro-économique tout en préservant une place pour l'assistance directe et immédiate pour des cas spécifiques : les vieillards, les personnes à handicap sévère, les filles mères, les personnes sans aucune ressource, les sans-abri, les enfants abandonnées, etc., tout en institutionnalisant cette assistance.

Par ailleurs, il s'agit d'un développement social qui a intégré une politique des droits sociaux : droit à l'éducation, la santé, l'emploi, le logement, tout en instaurant un système de protection sociale institutionnalisée et le généraliser dans le cadre d'une solidarité institutionnalisée : système d'assurance maladie qui ne se limite pas aux salariés.

---

1. *Rapport du PNUD*, p. 57.

2. Comme le souligne Almanar Laalami, il s'agit « d'agir sur les deux bouts extrêmes de l'échelle sociale », in : Direction de la Statistique. *Pauvreté, satisfactions des besoins...* p. 28.

3. *Rapport du PNUD*, p. 4 :

## 6. Quelles leçons pour réduire les disparités et la pauvreté ?

L'évolution du développement économique et social réalisée par le Maroc durant ces dernières décennies est en marche vers la prise en charge des problèmes sociaux par l'amélioration des caractéristiques socio-économiques et le niveau de vie des populations : éducation, formation, services sociaux, infrastructure, planification familiale, etc. Les progrès réalisés en matière de santé et d'éducation, qui ont fini par améliorer les taux de scolarisation, l'emploi, l'espérance de vie, et à faire baisser les taux de mortalité infantile et maternelle, ont eu un impact positif sur le recul de la pauvreté. L'enquête sur le niveau de vie des ménages en 1991 a montré qu'il y a eu recul de la pauvreté par rapport aux données de l'enquête de 1984-85<sup>1</sup>. Toutefois, le pourcentage des pauvres (pauvreté absolue et relative) représentait encore 15,4 % de la population en 1991<sup>2</sup>. Actuellement, selon le diagnostic de la situation fait dans le « Rapport du PNUD sur La Pauvreté au Maroc », on y atteste que ce dernier est « ...certes, cité parmi les pays en développement ayant à la fois réussi leurs programmes d'ajustement structurel et sauvegardé le processus de recul de la pauvreté ; mais ceci n'empêche pas que près de 3,6 millions vivent le calvaire quotidien de cette affliction et dont 1,8 millions font face à la dégradation la plus excessive du niveau de vie (pauvreté absolue) ».<sup>3</sup> La pauvreté continue à frapper une proportion importante de la société marocaine. Bien ancrée dans la structure sociale, produite et reproduite par les mécanismes d'exclusion qui fonctionnent au sein de la société, la pauvreté se présente comme un phénomène complexe et difficilement maîtrisable.

### 6.1. Conclusions ou leçons

- Des études analytiques plus affinées permettraient de rendre compte de la structure sociale de la société marocaine, de sa stratification, de sa complexité, du système de distinction de classes, des mécanismes d'exclusion sociale et culturelle et des formes possibles de mobilité sociale offertes aux individus et aux catégories sociales. Il faudrait souligner le fait qu'il y a très peu d'études sur la stratification sociale. Une certaine importance a été accordée au phénomène de la pauvreté dans des études. Néanmoins, il faudrait orienter aussi des études vers d'autres classes sociales, à savoir l'élite mais surtout la classe moyenne qui pourrait être porteuse des changements de la société mais aussi constituer un verrou et un blocage pour le changement.
- Certaines disparités sociales qui sont le produit d'un héritage historique ne pourraient qu'être atténuées. Toutefois, l'intervention du développement dans le sens de l'allègement de la pauvreté est possible en créant des emplois et en instaurant un climat où la compétition sociale se fait sur la base du mérite et des compétences.
- L'évolution culturelle de la société marocaine d'une culture du contentement et de la fatalité vers une

---

1. Selon le rapport du PNUD, le PIB par tête s'est amélioré sensiblement et le nombre de pauvres a été réduit de moitié pour s'établir à 3,4 millions en 1991, ce qui représente 13 % de la population (au lieu de plus de 6,5 millions en 1985, représentant 30 % de la population), p. 23 et p. 96.

2. Almanar Laalami Mohamed. « Vers une approche sociologique de la pauvreté », in INSEA. *Rapport d'étude. Pauvreté, satisfaction des besoins essentiels et variables démographiques au Maroc*. Version provisoire. Novembre 1998.

3. Ministère de la Prévision Économique et PNUD. *Pauvreté au Maroc : diagnostic, stratégie et plan d'action*. Décembre 1998. Voir aussi : Banque Mondiale, Royaume du Maroc. *Pauvreté, ajustement et croissance*. 2 volumes. 1994.

culture de la satisfaction des besoins a contribué à l'émergence d'une conscience de la pauvreté et par conséquent d'une réclamation du droit de s'en sortir. L'écart qui existe entre les riches et les pauvres et l'émergence d'une prise de conscience de cet écart, par les jeunes, accentue l'expérience et le vécu de la pauvreté. Ainsi, les frustrations sont vécues comme des injustices. Un jeune éduqué et pauvre, négocie son éducation et devient une force de contestation, (exemple des diplômés chômeurs qui font du *sit in* devant le parlement). Une politique centrée sur la création des emplois tout en instaurant la valorisation du mérite personnel est la réponse qui redynamiserait la mobilité sociale et atténuerait par conséquent les problèmes de pauvreté.

- La leçon à tirer de ces stratégies diverses, aussi bien individuelles que collectives, est qu'il y a un terrain et une culture, que l'on retrouve parmi les vulnérables, de se prendre en charge et de trouver une solution à la précarité. Il faudrait canaliser cette culture et la mobiliser pour en faire une force et un outil de développement.
- La stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion doit être accompagnée d'une vision, de mécanismes et d'instruments institutionnels qui opèrent sur le terrain et au niveau local :

## 6.2. Une vision sociale du développement

Il s'agit d'une vision du développement centrée autour de l'intégration, la durabilité et la participation, et où la question sociale est au centre.

L'expérience a montré que l'approche sectorielle, bien que nécessaire, fragmente une réalité à plusieurs facettes, c'est-à-dire une réalité où les aspects sociaux sont imbriqués; ce qui impose un développement à la fois sectoriel et intégré. Mais comment trouver les moyens pour mettre cela en œuvre sur le terrain? Ceci impose une coordination étroite entre les secteurs et entre les intervenants; autrement dit, asseoir une bonne gestion du développement local.

Une autre question se pose et se rapporte à la manière d'atteindre la pérennité. Comment investir dans ce qui est durable et qui mène vers la prise en charge des aspects sociaux à l'échelle locale? Comment tout en orientant les efforts vers une croissance économique soutenue, une amélioration de l'infrastructure et l'accès aux services pour satisfaire les besoins de base, contribuer au niveau des mécanismes qui orientent le développement vers ce qui est durable?

Pour aller dans le sens de la durabilité, la lutte contre l'exclusion, en faveur de l'allègement de la pauvreté, ne doit pas être une œuvre de bienfaisance, de charité ou d'assistance, mais une œuvre de développement. La lutte contre la pauvreté constitue un investissement humain générateur de croissance menée dans le cadre d'une stratégie globale de développement social. La pauvreté n'est nullement un phénomène isolé mais lié à la stratégie du développement. L'action caritative pourrait constituer une réponse ponctuelle à la sévérité des cas de pauvreté mais ne pourrait constituer un moyen pour sa réduction à moyen ou à long termes.

Par ailleurs, la pauvreté doit être abordée dans le cadre d'une justice sociale et des droits humains. Les droits à l'éducation, à l'emploi, à la santé, au logement, à un niveau de bien être social, etc., élargissent le concept des Droits de l'Homme, tout en instaurant un système de protection sociale, avec une responsabilisation et une participation. Dans ce cas, ne faudrait-il pas généraliser le système de protection sociale dans le cadre d'une solidarité institutionnalisée? Si oui, comment et par quels moyens? Ce sont là des questions à étudier.

### 6.3. Une maîtrise de la migration rurale

Nous avons constaté plus haut que les migrants ruraux sont jeunes et nombreux à avoir moins de 40 ans (9 migrants sur 10)<sup>1</sup>. Ceci débouche sur le fait que le milieu rural perd progressivement son potentiel de jeunesse, puisque près d'un migrant sur 2 a entre 15 et 29 ans, et 2 sur 5 ont moins de 15 ans, et se retrouve menacé dans ce qui devrait renouveler son potentiel d'innovation et d'investissement en termes de force de travail<sup>2</sup>. Avec le départ des jeunes, le risque de vieillissement de la population rurale et du blocage de la reproduction de la ruralité en tant que mode de vie sont à envisager. En outre, si on ajoute la migration des jeunes ruraux à leur instabilité dans leur quête d'emploi<sup>3</sup>, on aboutit au fait que ces jeunes sortent du cycle de la production agricole et se retrouvent par conséquent en dehors de la chaîne de transmission du savoir agricole. Ces jeunes perdent graduellement l'attachement à la terre et au travail agricole et leur rapport au savoir agricole s'amenuise. Ainsi la transmission trans-générationnelle de ce savoir est menacée si les opportunités d'emploi ne sont pas créées avec une nouvelle approche du milieu rural.

Quelques mesures doivent être prises pour ralentir ce phénomène de départ des jeunes :

- Le développement des petites villes et des centres ruraux créera de nouveaux espaces et des services, (des espaces de loisirs, de sports, etc.), ce qui contribuera à offrir à ces jeunes un environnement favorable au bien être que l'infrastructure de base devrait rendre possible. Il faudrait instaurer une stratégie qui encourage le rapprochement des entreprises du milieu rural; entreprises adaptées aux spécificités locales ou régionales.
- Concevoir une formation adéquate pour les jeunes ruraux, orientée vers le milieu rural. L'éducation que ces jeunes ruraux reçoivent actuellement à l'école contribue à les détacher du travail agricole. Un enseignement uniforme pour tous les enfants de la société marocaine, quel que soit leur contexte régional et leurs besoins sont à revoir.
- Il faudrait une redynamisation et une réorganisation de la promotion nationale au profit des jeunes ruraux, ce qui pourrait éventuellement leur offrir des opportunités de travail dans la réalisation de chantiers d'infrastructure de base.
- En définitive, il s'agit de concevoir un développement rural qui puisse cibler de façon spécifique les jeunes ruraux, avec un programme de développement valorisant pour la culture rurale.

### 6.4. L'instrument : une bonne gouvernance

La question des moyens implique celle des instruments. La vision du développement social ne pourrait atteindre ses objectifs que si elle est accompagnée des instruments institutionnels nécessaires qui puissent opérer sur le terrain de l'exclusion pour favoriser et rendre possible l'inclusion :

- La bonne gestion : revoir la manière de gérer la chose publique et les programmes de développement. Les problèmes de gestion du développement social traversent tous les secteurs : l'éducation, la santé, le développement rural, la condition de la femme, etc.

---

1. Direction de l'Aménagement du Territoire. *Résultats du projet migration interne et aménagement du territoire. Enquête : ménages migrants dans les zones de départ et d'accueil. Rapport de synthèse.* Basé sur EMIAT 1991, p. 17.

2. CERED. *L'exode rural. Traits d'évolution, profils et rapports avec les milieux d'origine.* 1995, p. 5.

3. Ce phénomène d'instabilité des jeunes a été observé dans la région de l'Oriental. In Rahma Bourqia. *Prise de décision au sein des ménages ruraux. Étude de cas. Le rôle de la femme dans la gestion de l'exploitation. Région de Taourirt et Taforalt au Maroc.* FIDA. Décembre 1994.

- Dans le cadre de la décentralisation et la déconcentration, une implication plus soutenue des collectivités locales est nécessaire, tout en améliorant et en renforçant leur capacité de gestion.
- Définir le rôle de la société civile afin qu'elle contribue à la lutte contre la pauvreté. Si on opte pour la participation de la société civile à travers les associations, on doit en définir et arrêter les modalités. Quel rôle pour les ONG et selon quelles modalités de partenariat ? Les pouvoirs publics, dans une volonté de désengagement, encouragent la création de ces associations, font appel à leur implication, mais les rapports entre ces pouvoirs publics et la contribution des ONG ne sont pas encore clarifiés. Ne faudrait-il pas concevoir un partenariat délimitant les responsabilités et les prérogatives de chaque partie ?